

***UNION DES COMORES***  
***ÉVALUATION DE NIVEAU NATIONAL***

**Rapport de synthèse**

**Volume 2: Annexes**

**Novembre 2006**

*Evaluation pour le compte de la Commission Européenne*





## Cette Evaluation a été réalisée à la demande de:

### **l'Unité d'Evaluation commune à:**

l'Office de la Coopération EuropeAid  
la Direction Générale pour le Développement et  
la Direction des Relations Extérieurs

Cette évaluation a été réalisée par EGEVAL

*L'évaluation a été gérée par l'Unité d'Evaluation, laquelle a également présidé le groupe de référence composé des membres des services EuropeAid, DG Développement et la Délégation de la CE à Maurice*

*Les opinions exprimées dans ce document représentent les points de vue des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission Européenne ou celles des autorités de l'Union des Comores*

# Rapport Final

**Volume 1    Rapport sans annexes**

**Volume 2    Annexes**

**Volume 3    Matrice d'information**

# **Volume 2 – Annexes**

## **Table des matières**

<b>ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE</b>	<b>4</b>
<b>ANNEXE 2 : FICHES DE PROJET</b>	<b>20</b>
<b>ANNEXE 3 : PRÉSENTATION SUCCINCTE DE L'ÉQUIPE DES ÉVALUATEURS</b>	<b>33</b>
<b>ANNEXE 4 : ÉTAT DES ENGAGEMENTS</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 5 : MÉTHODOLOGIE DE LA PHASE DE TERRAIN</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXE 6 : BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXE 7 : ETAT DE LA DOCUMENTATION DES PROJETS DISPONIBLE</b>	<b>52</b>
<b>ANNEXE 8 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES</b>	<b>56</b>

**Annexe 1 : Termes de référence**

## SOMMAIRE

<b>1. MANDAT ET OBJECTIFS</b>	<b>3</b>
<b>2. CONTEXTE</b>	<b>3</b>
<b>3. CHAMP DE L'ÉVALUATION</b>	<b>4</b>
<b>4. DÉROULEMENT ET METHODOLOGIE</b>	<b>5</b>
4.1. Phase de préparation	6
4.2. Phase documentaire	7
4.3. Phase de terrain	8
4.4. Phase de synthèse et séminaire	8
4.5. Rétroaction et diffusion	9
<b>5. QUESTIONS D'ÉVALUATION</b>	<b>9</b>
<b>6. RESPONSABILITÉ DE LA GESTION ET DU SUIVI DE L'ÉVALUATION</b>	<b>10</b>
<b>7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION</b>	<b>10</b>
<b>8. CALENDRIER</b>	<b>12</b>
<b>9. COÛT DE L'ÉVALUATION</b>	<b>12</b>
<b>10. MODALITÉS DE PAIEMENTS</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 1 : DOCUMENTATION INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE 2 : STRUCTURE DU RAPPORT FINAL</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 3 : GRILLE SYNTHÉTIQUE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX D'ÉVALUATION</b>	<b>16</b>

## 1. MANDAT ET OBJECTIFS

L'évaluation systématique et régulière de ses programmes de dépenses est une priorité de la Commission européenne (CE), en vue de rendre compte de la gestion des fonds alloués et de promouvoir une culture d'apprentissage de l'expérience dans toute l'organisation. L'accent mis sur *l'impact*, particulièrement dans le cadre des programmes des Directions Générales de la « famille RELEX »<sup>1</sup> s'inscrit dans un contexte de concentration croissante de l'aide extérieure et de généralisation des approches orientées vers les résultats.

L'évaluation de la coopération de la Commission avec Maurice, les Comores et les Seychelles fait partie du programme d'évaluation pour l'année 2005<sup>2</sup> tel qu'approuvé par les Commissaires des Relations Extérieures et du Développement.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont de :

- fournir aux services concernés de la Commission ainsi qu'au grand public une appréciation globale et indépendante de la coopération passée et présente de la Commission avec Maurice, les Comores et les Seychelles ;
- tirer les principaux enseignements de cette coopération en vue d'améliorer les stratégies et programmes actuels et futurs de la Commission.

## 2. CONTEXTE

Conformément à l'article 177 du traité instituant la Communauté Européenne, la politique de la Communauté dans le domaine de la coopération au développement vise :

- au développement économique et social durable des pays en développement et plus particulièrement des plus défavorisés d'entre eux ;
- à l'insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale ;
- à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.

Ces objectifs ont été confirmés et renforcés dans l'article 1 de l'Accord de partenariat ACP-CE, signé à Cotonou le 23 juin 2000, qui met un accent particulier sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté.

Dans leur déclaration sur la politique de développement du 10 novembre 2000, le Conseil de l'Union européenne (EU) et la Commission européenne ont décidé de concentrer les activités de la Commission dans un nombre limité de domaines, choisis en fonction de leur contribution à la réduction de la pauvreté et pour lesquels l'action communautaire offre une valeur ajoutée : lien entre commerce et développement ; appui à l'intégration et à la coopération régionales ; appui aux politiques macro-économiques ; transports ; sécurité alimentaire et développement rural durable ; renforcement des capacités institutionnelles, notamment en matière de bonne gestion des affaires publiques et d'Etat de droit. La Déclaration spécifie aussi que, en conformité avec le cadre macro-économique, la Communauté doit poursuivre ses appuis dans les secteurs sociaux (santé, éducation) notamment en vue d'assurer un accès équitable aux services sociaux.

---

<sup>1</sup> Directions Générales des Relations Extérieures (RELEX), du Développement (DEV), de l'Elargissement (ELARG), du Commerce (TRADE) et l'Office de Coopération EuropeAid (AIDCO).

<sup>2</sup> Le programme d'évaluation de 2005 peut être consulté sur site Internet de l'Unité Evaluation <http://europa.eu.int/comm/europeaid/evaluation/index.htm>

L'environnement et l'égalité homme / femme sont considérés comme des priorités transversales devant être poursuivies dans chacun des domaines précédents en vue de garantir un développement durable.

L'île Maurice et le Seychelles sont deux pays à revenu intermédiaire, où la pauvreté a été considérablement réduite ces dernières années.

Dans le cas de **l'île Maurice**, la coopération de la Commission se concentre sur deux priorités : la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED, il a ainsi été décidé (après discussion entre des représentants de l'Union Européenne, du Gouvernement mauricien, du secteur privé et de la société civile) de consacrer 85% de l'allocation A (soit 28 M€) au secteur de l'environnement, et, plus particulièrement, au soutien du Plan National d'Assainissement des eaux usées (National Sewerage Plan). Le mécanisme de financement envisagé pour le secteur de l'environnement est l'appui budgétaire sectoriel non ciblé. Les 15% restants de l'allocation A (5 M€) sont destinés à financer un programme de coopération décentralisée avec pour objectif principal la réduction de la pauvreté. Outre l'allocation A du FED, l'île Maurice a bénéficié depuis Lomé IV de 508 M€ d'aide non programmable à travers des mécanismes tels que le STABEX, les prêts de la BEI, l'ajustement structurel, l'aide d'urgence et les lignes budgétaires communautaires.

L'environnement est également le secteur focal de la coopération de la Commission européenne avec **les Seychelles** pour le 9<sup>ème</sup> FED. 85% des 3,9 M€ de l'allocation A (soit 3,3 M€) sont ainsi consacrés au secteur eau et assainissement. Les 15% restants (0,6 M€) sont destinés à financer un programme national de construction de capacités pour les acteurs étatiques et non étatiques.

Le contexte des **Comores** est beaucoup plus difficile : l'instabilité politique (depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1975), des finances publiques dégradées et une économie en récession font de l'archipel l'un des pays les moins avancés (139<sup>ème</sup> rang mondial, avec un IDH de 0,506 en 1999). Dans ce contexte, la Commission a choisi de concentrer son intervention sur le secteur de l'éducation, considéré comme prioritaire en vue de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations. 80% de l'enveloppe A du FED (soit 16 millions d'euros) sont ainsi destinés au secteur de l'éducation, les 20% restants (4 millions d'euros) étant consacrés à l'appui aux initiatives et aux dynamiques de développement local, dans le cadre du processus d'autonomisation des îles.

Dans le cas des Seychelles comme celui des Comores, l'instrument privilégié de la coopération a été l'approche par projets.

### **3. CHAMP DE L'EVALUATION**

Le champ de l'évaluation couvre les stratégies de coopération de la Commission avec les trois pays dont la Délégation de Maurice a la responsabilité (île Maurice<sup>3</sup>, Comores, Seychelles) pour la période 1996-2007, ainsi que leur mise en œuvre pour la période 1996-2005.

---

<sup>3</sup> Une attention particulière sera portée aux spécificités de l'île Rodrigues, dont le statut d'autonomie a été récemment renforcé.



L'analyse du Consultant devra porter sur :

- la pertinence, la cohérence et la complémentarité des stratégies de coopération de la Commission pour la période 1996-2007 ;
- la correspondance entre la programmation et la mise en œuvre pour la même période ;
- la mise en œuvre de la coopération de la Commission en mettant particulièrement l'accent sur l'efficacité et l'efficience des interventions réalisées entre 1996 et 2005 et sur les effets attendus de la coopération pour le cycle de programmation en cours (2002-2007) ;
- les aspects régionaux de la coopération de la Commission européenne avec les trois pays concernés, en prenant notamment en compte leur participation à des organisations régionales (COI, SADC, COMESA) ;
- les domaines de coopération suivants :
  - eau et assainissement ;
  - éducation ;
  - coopération décentralisée.

Outre les interventions financées par le FED, les évaluateurs analyseront les interventions financées par la BEI, le STABEX et les lignes budgétaires.

#### 4. DÉROULEMENT ET METHODOLOGIE

Le déroulement de l'évaluation se décompose en **cinq phases** couvrant plusieurs étapes méthodologiques. La zone grise du tableau ci-dessous, à laquelle il convient d'ajouter la production de la note de lancement, concerne essentiellement le Consultant :

Phases de l'évaluation	Étapes méthodologiques <sup>4</sup>
1. Phase de préparation	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Constitution du groupe de référence (GR)</li><li>▪ Rédaction des TdR</li><li>▪ Note de lancement (Consultant)</li></ul>
2. Phase documentaire <sup>5</sup> 3. Phase de terrain 4. Phase de synthèse et séminaire	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Structuration de l'évaluation</li><li>▪ Collecte de données<sup>6</sup>, vérification des hypothèses</li><li>▪ Analyse</li><li>▪ Jugements</li></ul>

<sup>4</sup> Ces étapes ne sont pas nécessairement séquentielles.

<sup>5</sup> Elle inclut des entretiens à Bruxelles et pourrait comprendre une courte mission dans les pays concernés.

<sup>6</sup> Celle-ci comprend toute documentation pertinente et appropriée provenant (i) des services de la Commission, et/ou (ii) d'autres sources (à préciser).

Phases de l'évaluation	Étapes méthodologiques <sup>4</sup>
5. Rétroaction et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grille de qualité</li> <li>▪ Résumé pour les Commissaires concernés</li> <li>▪ EvInfo (résumé pour les bases de données de l'OCDE et de la Commission)</li> <li>▪ Fiche contradictoire (réponse des services de la Commission)</li> </ul>

#### 4.1. Phase de préparation

Le gestionnaire de l'évaluation identifie les services de la Commission à inviter au groupe de référence en veillant à atteindre trois objectifs : l'apport d'expertise et d'information, l'expression de la variété des points de vue pertinents au sein de la Commission et la légitimité du processus d'évaluation.

Le groupe de référence agit comme la principale interface entre le Consultant et les services de la Commission. Les principales fonctions du groupe de référence consistent à :

- émettre un avis sur les termes de références élaborés par l'Unité Evaluation ;
- fournir aux consultants toute l'information et la documentation disponible concernant l'objet de l'évaluation ;
- examiner le rapport de démarrage ainsi que les rapports ultérieurs produits par le Consultant ;
- porter un jugement sur la qualité du travail réalisé par le Consultant ;
- contribuer à assurer la diffusion et la prise en compte des résultats et des recommandations de l'évaluation dans la conception et la mise en oeuvre des programmes de coopération futurs.

Le gestionnaire de l'évaluation prépare les termes de référence de l'évaluation et les adresse au Consultant.

Ce dernier présente, dans un délai de 10 jours après réception des TdR, une *note de lancement*<sup>7</sup> qui contient : a. la compréhension des TdR ; b. la composition (provisoire) de l'équipe d'évaluation accompagnée des CV ; c. une proposition de budget.

La note de lancement est transmise au groupe de référence pour commentaires.

---

<sup>7</sup> Dans le cas d'une procédure d'appel d'offre, la note de lancement est remplacée par une proposition technique et financière.

## 4.2. Phase documentaire

### 4.2.1. Rapport de démarrage

Après approbation de la note de lancement par l'Unité Evaluation, le Consultant procède à l'étape de structuration de l'évaluation, qui conduit à la production d'un **rapport de démarrage**.

Une grande partie du travail consiste à analyser la documentation clé relative à la coopération (passée et présente) de la Commission avec les trois pays (en particulier les documents de stratégie et de programmation). Le Consultant considère également la documentation produite par les autres donateurs et agences internationales. Sur la base des informations obtenues et analysées, le Consultant :

**a.** reconstruit la logique d'intervention de la Commission dans le cadre de sa coopération avec, respectivement, l'île Maurice, les Comores et les Seychelles. La reconstruction de la logique d'intervention prend la forme d'un ou de plusieurs diagrammes logiques des effets qui doivent être strictement basés sur des documents officiels. L'élaboration du ou des diagrammes des effets suppose que le Consultant ait préalablement (i) identifié et hiérarchisé les objectifs de coopération recensés dans les documents officiels, (ii) traduit ces objectifs explicites en effets attendus. Les effets attendus constituent les « boîtes » du ou des diagrammes. Les éventuels « trous » dans la logique d'intervention doivent être indiqués et remplis sur la base d'hypothèses qui seront validées par le groupe de référence. Le ou les diagramme(s) logique des effets sont utiles pour l'identification des principales questions d'évaluation.

**b.** propose des questions d'évaluation, chaque question étant assortie de commentaires explicatifs. Le choix des questions est déterminant pour les étapes suivantes de collecte d'information, d'élaboration des méthodes d'analyse et d'élaboration des jugements finaux.

**Une première réunion se tient avec le groupe de référence pour discuter et valider le(s) diagramme(s) logique(s) et les questions d'évaluation.**

**c.** identifie pour chaque question d'évaluation retenue les critères de jugement et indicateurs appropriés. Pour chaque question, au moins un critère de jugement doit être identifié, et à chaque critère doit correspondre un nombre limité d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs ;

**d.** ajoute une description du contexte de la coopération de la Commission avec chacun des trois pays (Maurice, Comores, Seychelles) ;

**e.** propose des méthodes adaptées de collecte de données et d'informations tant au siège de la Commission que sur le terrain et présente une méthode appropriée pour l'analyse des données et informations collectées, en précisant les limites éventuelles de ces méthodes.

Le rapport confirme également, s'il y a lieu, (i) la composition finale de l'équipe d'évaluation (ii) le calendrier final. Ces deux derniers points font l'objet d'un échange formel de lettres entre le Consultant et la Commission.

***Cette phase peut comprendre une courte visite préparatoire et exploratoire sur le terrain par le Consultant et/ou un représentant de l'Unité Evaluation.***

#### **4.2.2. Rapport de phase documentaire**

Après validation du rapport de démarrage, le Consultant procède à l'étape finale de la phase documentaire au cours de laquelle il :

- présente les indicateurs quantitatifs et qualitatifs finalisés ;
- présente les premiers éléments de réponse aux questions d'évaluation et les premières hypothèses à tester sur le terrain ;
- présente des méthodes appropriées de collecte de données et d'information dans le pays, en précisant les limites et en décrivant la manière dont ces données seront « croisées » ;
- propose des méthodes d'analyse appropriées des données et informations collectées, en indiquant à nouveau les limites de ces méthodes pour chacun des trois pays (Maurice, Comores, Seychelles) ;
- propose une liste d'activités, de projets et de programmes devant faire l'objet d'une analyse approfondie sur le terrain.

A l'issue de ce travail, le Consultant présente au groupe de référence un projet de rapport de phase documentaire présentant les résultats de la première phase de l'évaluation, reprenant toutes les tâches ci-dessus énumérées (le rapport de démarrage constitue une annexe au rapport de phase documentaire).

**La mission de terrain ne peut avoir lieu qu'après l'approbation, par le gestionnaire de l'évaluation, de la méthodologie proposée.**

#### **4.3. Phase de terrain**

Après l'acceptation du rapport de phase documentaire, le Consultant effectue la mission de terrain. Le travail sur le terrain est entrepris selon la démarche préalablement exposée dans le rapport de phase documentaire et approuvée par le groupe de référence, en accord avec la Délégation. Si, au cours de la mission de terrain, des modifications significatives de la méthodologie et/ou du calendrier sont jugées nécessaires, le Consultant doit obtenir l'approbation de l'Unité Evaluation avant leur mise en oeuvre.

A l'issue de l'étude de terrain, le Consultant présente les résultats préliminaires de l'évaluation

- (1) au cours d'une réunion de restitution avec la Délégation ;
- (2) au groupe de référence peu de temps après son retour du terrain.

#### **4.4. Phase de synthèse et séminaire**

Le Consultant soumet un projet de rapport final conforme au modèle présenté en annexe 2 et prenant en compte les commentaires émis au cours des réunions de restitution avec la Délégation et le groupe de référence (cf. 4.3).

Si le gestionnaire de l'évaluation considère le rapport de qualité suffisante (cf. annexe 3), il le transmet au groupe de référence qui se réunit afin d'en discuter avec l'équipe d'évaluation.

Sur la base des commentaires exprimés par le groupe de référence et l'Unité Evaluation, le Consultant apportera au rapport les modifications nécessaires. Le projet de rapport final révisé est ensuite présenté lors d'un séminaire à l'île Maurice, siège de la délégation compétente pour les trois pays. Le but du séminaire est de présenter les résultats, les conclusions et les recommandations préliminaires de l'évaluation aux Autorités nationales des trois pays, à la Délégation ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes concernées par la coopération (organisations représentatives de la société civile, bailleurs de fonds, etc.).

Le Consultant doit préparer une présentation (au format *Power Point*, de préférence) pour le séminaire. Le support de cette présentation est considéré comme un produit de l'évaluation au même titre que les rapports.

Sur la base des commentaires exprimés lors du séminaire et des commentaires émis ultérieurement par le groupe de référence, la Délégation et/ou le gestionnaire de l'évaluation, le Consultant rédige le *rapport final*. Le Consultant peut soit accepter, soit rejeter les commentaires, mais, en cas de rejet, il doit motiver (par écrit) son refus (les commentaires et les réponses du Consultant sont joints en annexe au rapport).

Le support de la présentation (*power point*) est révisé de manière à correspondre au rapport final.

#### **4.5. Rétroaction et diffusion**

Après approbation du rapport final, l'Unité Evaluation procède à la diffusion des résultats (conclusions et recommandations) de l'évaluation. L'Unité Evaluation (i) exprime un jugement formel (cf. annexe 3) sur la qualité de l'évaluation ; (ii) prépare un résumé de l'évaluation conforme au modèle du CAD (EvInfo) ; (iii) prépare et diffuse une *Fiche Contradictoire* comportant trois colonnes. La première colonne est remplie par l'Unité Evaluation qui y fait figurer les recommandations principales du rapport d'évaluation. La seconde comporte la réponse des services de la Commission aux recommandations du rapport d'évaluation. La troisième colonne est destinée au suivi de la réponse des services après un an.

Le rapport final, la grille de jugement de qualité, l'EvInfo et la fiche Contradictoire sont publiés sur le site Internet de l'Unité Evaluation.

### **5. QUESTIONS D'EVALUATION**

L'évaluation est basée sur les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, impact, efficacité, efficience et durabilité. Ces critères peuvent être pondérés de manière différente, en fonction de la hiérarchisation des questions d'évaluation.

De manière générale, les questions (au nombre de 10, au maximum) font référence aux domaines principaux suivants :

- ***Pertinence de la stratégie/du programme d'intervention*** : cela comprend la pertinence par rapport aux objectifs généraux de la Commission ainsi que la pertinence par rapport aux

besoins et aux priorités de chacun des trois pays – Maurice, Seychelles, Comores (notamment dans le choix de la (des) populations cible(s)).

- **Conception de la stratégie/du programme d'intervention** : il s'agit principalement d'analyser l'adéquation entre les objectifs retenus dans les documents de programmation et les ressources prévues pour les atteindre. Le Consultant vérifiera également dans quelle mesure les modalités d'intervention (instruments, canaux de financements, etc.) retenues sont adaptées aux objectifs poursuivis.
- **Adéquation entre la mise en œuvre et la stratégie** : le Consultant doit vérifier dans quelle mesure le calendrier et l'exécution des programmes d'intervention (types d'interventions, répartition géographique et sectorielle de l'aide, instruments et canaux de financements, etc.) correspondent à la stratégie retenue. Il mettra en évidence les véritables bénéficiaires, directs ou indirects, de l'intervention et les comparera avec la (les) population(s) cible(s) retenue(s) dans les documents de programmation.
- **Degré d'atteinte des objectifs principaux** : le Consultant doit identifier tous les résultats et impacts enregistrés, y compris les impacts inattendus, et les comparer avec les résultats et les impacts attendus. Le Consultant identifiera également les changements produits dans les secteurs sur lesquels les programmes de la Commission sont supposés produire un impact.
- **Effizienz de la mise en oeuvre** : pour les actions qui se seraient révélées efficaces, il convient de se demander dans quelle mesure les ressources financières, humaines, réglementaires, ou administratives ont favorisé ou au contraire entravé la production des résultats et des impacts. Les consultants devront également vérifier l'existence et analyser le fonctionnement du système de suivi (monitoring et plan d'évaluation) des interventions financées dans le cadre de la coopération de la Commission européenne avec les trois pays.
- **Durabilité des effets** : il s'agit d'analyser dans quelle mesure les bénéfices des actions de coopération sont susceptibles de se maintenir après la fin de l'intervention de la Commission.
- **Priorités transversales** : par exemple, le genre, l'environnement, les droits de l'homme, le VIH/SIDA, le renforcement des capacités institutionnelles, etc. Il convient de vérifier d'une part, dans quelle mesure ces priorités ont été prises en compte dans les documents de programmation ; d'autre part, de quelle manière cette prise en compte s'observe tant dans les modalités de mise en œuvre que dans les effets produits par l'intervention.
- **Les « 3C » (coordination, complémentarité et cohérence)** : coordination et complémentarité avec les autres Etats membres de l'UE et les autres donateurs ; cohérence avec les politiques de l'UE (y inclus les politiques propres à chacun des Etats Membres).

## 6. RESPONSABILITÉ DE LA GESTION ET DU SUIVI DE L'ÉVALUATION

L'Unité Evaluation (AIDCO 03) est responsable de la gestion et du suivi de l'évaluation, avec l'aide du groupe de référence (cf. 4.1).

## 7. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation doit posséder une connaissance et une expérience approfondie :

- des méthodes et techniques d'évaluation en général et, si possible, de l'évaluation dans le domaine de la coopération et du développement en particulier ;
- des pays (Maurice, Seychelles, Comores) et/ou de la région concernés ;
- des domaines suivants :

- Environnement en général, eau et assainissement en particulier ;
  - Education ;
  - Coopération décentralisée.
- des langues suivantes : français et anglais. **L'ensemble des notes et rapports produits dans le cadre de l'évaluation sera rédigé en langue française.** Lors des missions de terrain et du/des séminaire(s) de restitution, il s'avérera essentiel de pouvoir s'exprimer dans les deux langues.

L'Unité Evaluation recommande vivement que l'équipe d'évaluation comporte des experts locaux (en particulier, mais non uniquement, pendant la phase de terrain) ayant une connaissance approfondie des secteurs clés de l'évaluation.

Conformément aux règles du contrat cadre, une déclaration d'absence de conflit d'intérêts doit être signée par chaque membre de l'équipe d'évaluation et annexée à la note de lancement.

## 8. CALENDRIER

Les dates mentionnées ci-dessous peuvent être modifiées avec l'accord de l'ensemble des parties intéressées.

<i>Déroulement de l'évaluation</i>	<i>Notes et rapports</i>	<i>Dates</i>	<i>Réunions</i>
Constitution du GR	Notes	<i>novembre 2005</i>	
Rédaction des termes de référence	TdR provisoires	<i>fin novembre 2005</i>	
	TdR finaux	<i>début décembre 2005</i>	
Lancement	Note de lancement	<i>mi-décembre 2005</i>	
<b>Phase documentaire</b>			
Phase de structuration	Première partie du rapport de démarrage (Diagramme logique des effets + questions d'évaluation)	<i>début janvier 2006</i>	Réunion du GR (réunion de démarrage)
	Rapport de démarrage provisoire	<i>fin janvier 2006</i>	
	Rapport de démarrage final	<i>fin janvier / début février 2006</i>	
Rapport de phase documentaire	Rapport de phase documentaire provisoire	<i>fin février 2006</i>	Réunion du GR
	Rapport de phase documentaire final	<i>début mars 2006</i>	
<b>Phase de terrain</b>		<b><i>mars 2006</i></b>	
Réunion de restitution	Support de présentation	<i>fin mars / début avril 2006</i>	Réunion du GR
<b>Phase de synthèse</b>			
	1 <sup>er</sup> rapport final provisoire	<i>début mai 2006</i>	Réunion du GR
	2 <sup>ème</sup> rapport final provisoire	<i>mi-mai 2006</i>	
Séminaire(s)	Support de présentation	<i>mi-mai / début juin 2006</i>	Séminaire(s)
	Rapport final	<i>mi-juin 2006</i>	

## 9. COÛT DE L'ÉVALUATION

Le coût global de l'évaluation ne peut, en principe, excéder 180.000 €. Ce montant, qui inclut les frais liés à l'organisation d'un séminaire de restitution à Maurice, pourra cependant être porté à 210.000 € en cas d'organisation de séminaires de restitution dans les deux autres pays (Seychelles et Comores) également.

Le budget pour le(s) séminaire(s) (honoraires, per-diems et voyage) est présenté séparément dans la note de démarrage.



## **10. MODALITÉS DE PAIEMENTS**

Les modalités de paiement sont les suivantes : 30% à l'acceptation du rapport de démarrage ; 50% à l'acceptation du projet de rapport final ; 20% à l'acceptation du rapport final.

Les coûts relatifs au séminaire sont facturés et payés séparément.

## **ANNEXE 1 : DOCUMENTATION INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION**

### Documentation générale

- Rapports d'évaluations de projets
- Rapports de suivi de projets (ROM)
- Relevés de conclusions des réunions annuelles des bailleurs de fonds

### Comores

- Stratégie de coopération et programme indicatif pour la période 2002-2007
- Conclusions de la revue à mi-parcours 2004
- Document de stratégie du 8<sup>ème</sup> FED
- Programme indicatif national pour le 8<sup>ème</sup> FED
- Conclusions de la revue à mi-parcours 1999 ;
- Documents clé de planification et de politique du gouvernement ;
- Documentation pertinente fournie par les autorités locales et d'autres partenaires locaux

### Maurice

- Country strategy paper and Indicative program for the period 2001-2007
- Conclusions for the mid-term review 2004
- Programme indicatif 8<sup>ème</sup> FED
- Conclusions de la revue à mi-parcours pour le PIN 8<sup>ème</sup> FED et aide mémoire

### Seychelles

- CSP and IP for the period 2002-2007
- Conclusions for the mid-term review 2004
- Document de stratégie 8<sup>ème</sup> FED
- Programme indicatif 8<sup>ème</sup> FED
- Fiche récapitulative stratégie 8<sup>ème</sup> FED
- Documents clé de planification et de politique du gouvernement
- Documentation pertinente fournie par les autorités locales et d'autres partenaires locaux

## **ANNEXE 2 : STRUCTURE DU RAPPORT FINAL**

La structure détaillée du rapport final sera convenue au cours l'évaluation. Le plan d'ensemble du rapport fera cependant apparaître les parties suivantes :

- Synthèse
- Contexte de l'évaluation
- Réponses aux questions évaluatives
- Conclusions
- Recommandations

Longueur : le rapport final devra être court (75 pages hors annexes au maximum). Les informations supplémentaires sur le contexte, le programme ou les aspects globaux de la méthodologie et de l'analyse seront placées dans les annexes.

Les annexes devraient comprendre : les diagrammes logiques des effets ; la méthodologie employée; la liste des personnes rencontrées ; la liste des documents utilisés ; les TdR ; toute autre information servant de base à l'analyse (par exemple : tableaux avec indicateurs économiques et sociaux, etc.).

**ANNEXE 3 : GRILLE SYNTHÉTIQUE D'APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX D'ÉVALUATION**

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :	Inacceptable	Médiocre	Bon	Très bon	Excellent
<b>1. La satisfaction des demandes:</b> L'évaluation traite-t-elle de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-elle au cahier des charges ?					
<b>2. L'adéquation du champ :</b> La raison d'être du programme 6, ses réalisations, ses résultats et ses impacts sont-ils étudiés dans leur totalité, y compris ses interactions avec d'autres politiques et ses conséquences imprévues ?					
<b>3. L'adéquation de la méthodologie :</b> La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir les résultats nécessaires (avec leurs limites de validité) pour répondre aux principales questions d'évaluation ?					
<b>4. La fiabilité des données :</b> Les données primaires et secondaires collectées et sélectionnées sont-elles adaptées ? Offrent-elles un degré suffisant de fiabilité par rapport à l'usage attendu ?					
<b>5. La solidité de l'analyse :</b> L'analyse des informations quantitatives et qualitatives sont-elles conforme aux règles de l'art, complète et adaptée afin de répondre correctement aux questions évaluatives ?					
<b>6. La crédibilité des résultats :</b> Les résultats découlent-ils logiquement et sont-ils justifiés par l'analyse des données et par des interprétations basées sur des hypothèses explicatives présentées avec soin ?					
<b>7. La valeur des conclusions :</b> Les conclusions sont-elles justes, découlent-elles de l'analyse et sont-elles non biaisées par des considérations personnelles ou partisans?					
<b>8. L'utilité des recommandations :</b> Les recommandations sont-elles compréhensibles, utiles, applicables et assez détaillées pour être concrètement mises en œuvre ? Les recommandations découlent-elles des conclusions?					
<b>9. Clarté du rapport :</b> Le rapport décrit-il le contexte et le but du programme évalué ainsi que son organisation et ses résultats de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?					
<b>Compte tenu des contraintes contextuelles spécifiques qui ont pesé sur cette évaluation, le rapport d'évaluation est considérée comme</b>					

## Annexe 2 : Fiches de projet

<b>Projet</b>	<b>Développement rural intégré ile Anjouan – DRINEA (6ACP COM 11 plus 7ACP COM 17)</b>
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonne pertinence</li></ul>
Efficience	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'information</li></ul>
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"><li>• Trois volets : (i) développement rural par la défense et restauration des sols, mise en place des pépinières villageoises et formation, (ii) santé et planning familial, (iii) alphabétisation.</li><li>• Actions du DRINEA pas analysées en profondeur puisque pas de documentation disponible et phase principale hors période sous revue. Toutefois, visite de terrain a montré que les terracements du DRINEA observés sont encore en place et entretenus. Les reboisements plantés dans le temps forment des bosquets aujourd'hui montrant qu'une partie des plantations a survécu et joue son rôle de protection antiérosive et de fournisseur de bois. Les routes visitées sont encore en bon état.</li></ul>
CCC	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'information</li></ul>
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'information</li></ul>
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"><li>• (voir impact)</li></ul>

<b>Projet</b>	<b>Appui aux filières de rente - PAFR (7 ACP COM 20) et COM STABEX 1991/92/93</b>
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet très pertinent puisque filières de rente secteur principal pour les exportations des Comores. Important pour générer des revenus aux niveaux producteurs, transformateurs et exportateurs.</li> </ul>
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet trop ponctuel (continuité assurée heureusement sur financement STABEX)</li> <li>• Planification initiale trop ambitieuse.</li> <li>• Disponibilité tardive des fonds STABEX.</li> <li>• Echange fréquent des ATI.</li> </ul>
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction des nouvelles techniques culturales pour vanille et ylang-ylang à travers des parcelles de démonstrations avec un résultat jugé limité</li> <li>• amélioration de la qualité de la vanille comorienne a été achevée</li> <li>• l'observatoire des prix mis en place pour fournir des statistiques</li> <li>• laboratoire de contrôle de qualité a été installé à Moroni</li> <li>• Une filière vanille certifiée biologique a pu être initiée</li> <li>• Création d'une fédération professionnelle (Groupement d'Intérêt Economique Maison des Epices)</li> </ul>
CCC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination entre la composante FED et la composante STABEX difficile</li> </ul>
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la gouvernance par la structuration des acteurs des filières.</li> <li>• Faibles effets positifs sur l'environnement (économie en bois des distilles, quelques reboisements).</li> <li>• Groupe-cible surtout masculin comme bénéficiaires.</li> </ul>
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pérennité.</li> <li>• L'observatoire n'existe plus.</li> <li>• Peu d'information transférer au projet successeur CAC-GIE.</li> </ul>

<b>Projet</b>	<b>Développement des cultures vivrières et appui semencier – DECVAS (7 ACP COM 21)</b>
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne pertinence puisque la plupart de la population comorienne vit de l'agriculture. Les exportations sont fortement dépendantes de trois cultures de rente, ce qui exigent une diversification. Une partie des rares devises est utilisée pour des importations de riz et farine.</li> </ul>
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de réalisation de la première phase a été jugé faible par l'évaluation à mi-parcours.</li> <li>• Intervention trop ponctuelle et brève.</li> <li>• Planification initiale trop ambitieuse.</li> <li>• Exécution a souffert d'une interruption de deux ans à cause des problème politiques des Comores.</li> <li>• Echange fréquent des ATI.</li> </ul>
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible impacts de la première phase du projet</li> <li>• routes de désenclavement ont facilité aux producteurs et acheteurs l'écoulement de la production et ont aidé à dynamiser le milieu rural</li> <li>• Bons résultats pendant la deuxième phase notamment</li> <li>• l'augmentation de la production notamment des bananes mais aussi des maniocs, ignames et patates douces</li> <li>• meilleure disponibilité des vivres sur les marchés</li> <li>• prix des bananes à la Grande Comores a diminué de 600 FC à entre 200 et 250 FC</li> <li>• prix de patates douces se sont réduit de 300 à 100 FC</li> <li>• Organisation des revendeuses</li> <li>• croissance des ventes des revendeuses et augmentation des revenus</li> <li>• sécurité alimentaire et revenus des producteurs améliorés</li> <li>• importations du riz et de la farine ont plutôt augmenté que diminué</li> </ul> <p>Négatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A démarrer un système de crédit qui préoccupe encore les institutions locales par un faible taux de recouvrement d'environ 25%</li> </ul>
CCC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions complémentaires avec PRPV. Pas de chevauchements avec d'autres projets.</li> </ul>
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la gouvernance par la structuration des revendeuses.</li> <li>• Effets limités et positifs sur l'environnement (intensification des cultures avec des mesures conservatrices).</li> <li>• Revendeuses sont uniquement des femmes, producteurs mélangés hommes/femmes.</li> </ul>
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne pérennité des résultats majeurs de production. L'observatoire de prix qui a été initié par le projet n'existe plus.</li> </ul>

<b>Projet</b>	<b>Cellule d'Appui au GIE Maison des Epices (COM STABEX 1996/97)</b>
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonne pertinence. Assure la poursuite et consolidation des efforts du PAFR.</li></ul>
Efficiences	<ul style="list-style-type: none"><li>• Démarrage lent.</li><li>• Changement fréquent des ATI.</li><li>• Parfois reprise des activités du PAFR.</li></ul>
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"><li>• à voir. Le projet est en cours.</li><li>• Organisations de la filière pas encore viables.</li><li>• Démarrage tardif.</li></ul>
CCC	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonne complémentarité avec le PAFR en assurant la poursuite des interventions dans le secteur filières de rente.</li><li>• Coordination entre PAFR et STABEX plutôt faible. Peu de transfert d'expériences acquises.</li></ul>
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement de la gouvernance par la structuration des acteurs des filières.</li><li>• Faibles effets positifs sur l'environnement (économie en bois des distilles, quelques reboisements).</li><li>• Groupe-cible surtout masculin comme bénéficiaires.</li></ul>
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"><li>• à voir. Le projet est en cours.</li></ul>



<b>Projet</b>	<b>Appui au secteur privé (7<sup>e</sup> FED)</b>
Pertinence	<p>Sur un plan théorique il est toujours pertinent de soutenir les PME et TPE dans les pays en développement et les Comores ne font pas défaut à la règle. Néanmoins il convient de modérer cette pertinence générique en examinant l'adéquation du projet avec les besoins réels du pays. Le réalisme plutôt que la pertinence est ici discutable si l'on prend en compte le fait que malgré la distinction de « taille »<sup>1</sup> des cibles, la question du passage d'une économie informelle à une économie formelle n'est pas fondamentalement intégrée dans le projet. De plus on doit aussi noter une absence de réalisme en ce qui concerne les modalités de mise en oeuvre qui n'ont pas été à la hauteur des difficultés propres à ce pays notamment pour ce qui est de s'assurer de la pertinence dans l'attribution des fonds en terme de capacité d'endettement et de valorisation effective des apports réalisés.</p>
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <sup>1</sup>La conception du projet prévoyait : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une ligne de crédit et l'assistance technique pour les très petites entreprises gérée par le Fonds d'appui au secteur privé (FASP/CASSP)</li> <li>• une ligne de crédit pour les petites entreprises, gérée par la Banque de Développement des Comores (BDC).</li> <li>• une ligne de crédit pour les entreprises de taille moyenne gérée indirectement par la BEI à travers la BDC.</li> </ul> </li> </ul> <p>La mise en place a été difficile et plusieurs Assistants Techniques ont travaillé pour le projet sans pour autant atteindre le niveau de gestion attendu. En termes de bilan financier les choses sont encore plus claires et il n'est donc pas possible de conclure à l'efficience de ce projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur l'exécution de la ligne de crédit de la BEI de 1.000.000 € on ne sait pas si tous les crédits ont été remboursés.</li> <li>• Concernant la ligne de crédit de 500.000 € mise à la disposition de la structure FASP/CASP, seulement 125.000 € ont été engagés pour financer 11 projets et le FASP/CASP a été dissout après constat de nombreuses irrégularités. Le taux de remboursement est inconnu à ce jour et l'on sait que certaines entreprises n'ont pas remboursé le reliquat de leur dû après la dissolution du FASP/CASP.</li> <li>• De la ligne de crédit de 500.000 € mise à la disposition de la BDC, seulement 149.000 € ont été engagés pour financer 18 projets, tous les crédits ont été remboursés sauf un.</li> <li>• Le projet a été fermé en 1999 sans avoir atteint ses objectifs et un projet d'appui au secteur privé inscrit dans le PIN du 8e FED n'a jamais débuté et a finalement été supprimé après que des audits aient constaté l'absence d'un nombre important de pièces justificatives.</li> <li>• La destination des sommes non engagées ont fait objet de longs débats entre les structures, le Gouvernement des Comores et la CE., finalement, il a été décidé que la différence entre les comptes prévisionnels et l'état comptable sera ajoutée à l'enveloppe du 9e ou 10e FED.</li> </ul>
Efficacité & impact	<p>Malgré l'assistance technique, le FASP/CASP n'a pas été en mesure de gérer correctement le fonds ni de respecter les critères d'octroi de crédits. Des entreprises trop petites ont reçu des crédits trop importants. Le suivi des entreprises a cessé au moment où la structure a été dissout. Les entreprises ont été laissées seules avec la nécessité de gérer leur dette. On ne peut donc prétendre que ce projet ait été efficace. L'impact sur le secteur a finalement été minime alors que les</p>

besoins restent considérables.

- 10 sur 18 entreprises soutenues par la BDC existent toujours, 3 n'existent plus et sur le reste aucune information n'est disponible. Les crédits ont permis de démarrer une activité dans plusieurs cas, mais les entreprises visitées (3) ne sont pas arrivées à amortir l'investissement afin de pouvoir remplacer les équipements acquis faute d'un fonds de roulement et d'une marge brute d'exploitation suffisante pour provisionner les amortissements nécessaires.
- CCC
- Ligne de crédit de la BEI (1993-2002) d'un million €. pour des PME de taille importante.
  - Sous le 7e FED peu de relations entre projet national et PRIDE. Sous le 8e FED une meilleure cohérence était prévue mais n'a jamais été réalisée faute de n'avoir pas réalisé le projet d'appui au secteur privé.
  - Les micros entreprises sont concernées par le projet AMIE soutenu par le PNUD.
  - BM, pas d'information
- Priorités transversales
- Une seule femme entrepreneur a bénéficié d'un crédit qu'elle n'a d'ailleurs pas encore remboursé. Le crédit de 30 millions octroyé à travers la structure FASP/CASP était probablement trop important pour son entreprise (pressing/nettoyage à sec). Après la dissolution du FASP/CASP, elle n'a plus bénéficié d'assistance technique.
- Pérennité
- Les entreprises visitées (3) ne sont pas arrivées à atteindre un retour sur investissement leur permettant de remplacer les équipements devenus obsolètes et faute d'autre choix elles poursuivent leur activité avec une productivité très faible.

<b>Projet</b>	<b>Appui au processus électoral (8 ACP.COM 8)</b>
Budget	1.990.000 € Convention de subvention CE-PNUD : 30.5.01 Document de projet APEC signé entre PNUD et GoCOM : 6.10.01
Durée du projet	Durée jusqu'en juillet/août 2002
Objectifs	<u>Objectif global</u> : Restauration de l'ordre constitutionnel et l'Etat de droit selon un processus démocratique renforcé <u>Objectif spécifique</u> : Organisation de référendum et d'élections libres et transparentes
Résultats	<u>Résultats</u> : Améliorer la capacité de la CNEI pour <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en forme définitive des listes électorales remises à jour</li> <li>• L'organisation d'un système de vote structuré et transparent</li> <li>• La participation accrue de la population et de la société civile à travers des campagnes d'information</li> <li>• Le suivi de l'ensemble du processus électoral pour atteindre des résultats fiables et consensuels</li> </ul> Préparation et appui à l'organisation du référendum constitutionnel de décembre 2001 et des élections présidentielles d'avril 2002
Pertinence	Le projet a été essentiel pour la réussite de la transition vers un régime démocratique stabilisé. Il a été réalisé avec succès dans des conditions souvent difficiles (manque de volonté de la part des autorités, forte politisation de la commission électorale, délais de préparation courts)
Efficiace	Gestion à travers le PNUD - quelques problèmes de gestion budgétaires (notamment en ce qui concerne la répartition des dépenses) Forte politisation de la CNEIH rend la prise de décision dur les activités et partenaires difficile et lent
Efficacité & impact	Intervention communautaire et des partenaires à travers ce projet a été globalement efficace et a eu un impact important dans la mesure où les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions et que les résultats ont été reconnus par la population, les candidats et le pouvoir public. Les élections ont permis de mettre en place un gouvernement démocratique sans violences ou turbulences majeures.
CCC	Projet cohérent avec décision de la Commission Européenne en avril 2000 de suspendre « tout nouvel engagement en dehors des appuis pour la mise en place du processus démocratique et de l'aide profitant directement à la population ». Coordination et concertation entre bailleurs
Priorités transversales	Fortement appliquées pour l'aspect de la bonne gouvernance ; la question genre est seulement très marginalement prise en compte (dans les quelques activités de sensibilisation) ; l'environnement n'est pas une question réellement important dans ce projet
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'augmentation de la capacité endogène pour la révision des listes électorales et l'organisation des élections</li> <li>• Une déperdition trop importante du matériel électoral a été constatée lors du scrutin suivant (avril 2004)</li> <li>• Les quelques activités de sensibilisation n'ont pas réussi à rendre les différentes élections réellement plus lisibles aux populations</li> </ul>

<b>Projet</b>	<b>Fonds Fiduciaire - Appui dispositions transitoires (9 ACP.COM 1)</b>
<b>Budget</b>	Coût total du programme : 4,124 M€ Contribution CE : 1,8M€ (Convent. Financement-enveloppe B)
<b>Durée du projet</b>	Signature convention de financement : juillet 2004 Signature convention de contribution CE/PNUD : octobre 2004 Date fin exécution : 30.09.05
<b>Objectifs</b>	<u>Objectif global</u> : Renforcer la stabilité politique et sociale indispensable au développement durable de l'Union des Comores <u>Objectif spécifique</u> : Appuyer la mise en œuvre de l'accord sur les dispositions transitoires du 20/12/03
<b>Résultats</b>	<u>Résultats</u> : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assemblées législatives de l'Union des Comores et des îles sont élues et opérationnelles</li> <li>2. Les institutions à caractère administratif, législatif, juridictionnel et consultatif sont établies, équipés et renforcées sur le plan institutionnel</li> <li>3. Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) est finalisé</li> <li>4. Le budget consolidé 2004 est arrêté et capacités des services des douanes et Trésor sont améliorées</li> <li>5. Une stratégie et des actions dans le cadre de la formation professionnelle sont définies et mise en œuvre</li> </ol>
<b>Pertinence</b>	Le Fonds Fiduciaire a permis d'entamer la reconstruction de l'État des Comores dans une situation de crise proche de la guerre civile.
<b>Efficiences</b>	Gestion par le PNUD contrôlé par un comité de suivi multi-bailleurs ; difficultés et lenteur pendant le démarrage ; forte accélération du projet pendant la seconde moitié
<b>Efficacité &amp; impact</b>	<u>Efficacité</u> : Les institutions politiques et administratives ont pu être mises en place et rendues opérationnelles. Les relations entre les différentes entités ont pu être clarifiées. Les acteurs publics (élus et agents de l'État) comprennent maintenant mieux leurs rôles, leurs compétences et leurs devoirs. L'État comorien dispose d'un budget consolidé et commence à maîtriser ses dépenses (notamment en ce qui concerne la masse salariale). Le document de stratégie de réduction de la pauvreté a été élaboré et présenté lors de la Conférence des Partenaires en décembre 2005. <u>Impact</u> : L'État est redevenu présent et peut entamer une politique permettant le développement du pays. La stabilisation de l'environnement politique et institutionnelle a favorisé une légère reprise économique malgré la baisse du prix de la vanille et la hausse des prix des hydrocarbures. Le pays a renoué avec le Fonds Monétaire International et met en œuvre un Programme de Référence avec l'objectif de négocier en juin 2006 un programme appuyé par la Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) et d'ouvrir la voie à un allègement de la dette dans le cadre de l'IPPTE et de l'IMAD.
<b>CCC</b>	Cohérent avec l'engagement de la CE pour promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie dans le pays partenaires (Accords de Cotonou, différentes directives et communications)
<b>Priorités transversales</b>	Intense coopération, coordination et concertation entre bailleurs Bonne gouvernance : oui Genre : partiellement Environnement : néant
<b>Pérennité</b>	L'effet durable du travail réalisé par le FF dépend très fortement d'une poursuite par la communauté internationale des différentes activités engagées dans le cadre de la réforme de l'administration publique : renforcement des capacités des parlements et des gouvernements des îles, décentralisation, maîtrise des dépenses, génération de nouveaux revenus et accompagnement du processus de réconciliation nationale.

<b>Projet</b>	<b>Projet élections présidentielles (9 ACP.COM 12)</b>
<b>Budget</b>	Budget total : 1.900 000 € Contribution communautaire : 550.000 € (Enveloppe A)
<b>Durée du projet</b>	Signature convention de financement : 25 mai 2006 Février-mai 2006
<b>Objectifs</b>	<u>L'objectif global</u> : Renforcer la stabilité politique et institutionnelle, préalable indispensable au développement économique, par la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la réconciliation nationale aux Comores <u>L'objectif spécifique</u> : Contribuer à la tenue dans les délais prévus par la nouvelle Constitution d'élections présidentielles démocratiques, libres, transparentes et accessibles à toute la population comorienne.
<b>Réalisations</b>	Cofinancer la préparation et la tenue des élections à travers un Fonds Fiduciaire multi bailleurs géré par le PNUD ; apporter un appui à la CNEC et aux CIEC dans les îles autonomes ainsi qu'à la Cour constitutionnelle à travers les activités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des électeurs et formation</li> <li>• Opérations électorales</li> <li>• Provision de l'expertise internationale</li> <li>• Observation nationale avec la participation des ONGs et des associations</li> <li>• Appui à la Cour Constitutionnelle</li> </ul>
<b>Pertinence</b>	Le renforcement de la gouvernance constitue une des sept axes stratégiques de la stratégie de réduction de la pauvreté adoptée fin 2006. L'engagement communautaire est cohérent avec les principes de la CE en ce qui concerne la promotion de la bonne gouvernance et la démocratie dans le pays partenaires (Accords de Cotonou, différentes directives et communications)
<b>Efficiences</b>	Pas suffisamment d'informations
<b>Efficacité &amp; impact</b>	L'intervention communautaire et des partenaires à travers ce projet a été efficace et a eu un impact important dans la mesure où les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions et que les résultats ont été reconnus par la population, les candidats et le pouvoir public. Les élections ont permis de procéder à une alternance du pouvoir présidentiel (élection d'un nouveau président de l'Union issue d'Anjouan en mai 2006) sans violences ou turbulences majeures. Malgré des activités de sensibilisation auprès de la population il y a eu une baisse significative du taux de participation
<b>CCC</b>	Cohérent avec l'engagement de la CE pour promouvoir la bonne gouvernance et la démocratie dans le pays partenaires (Accords de Cotonou, différentes directives et communications) Intense coopération, coordination et concertation entre bailleurs
<b>Priorités transversales</b>	Bonne gouvernance : oui Genre : partiellement Environnement : néant
<b>Pérennité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'augmentation de la capacité endogène pour la révision des listes électorales et l'organisation des élections – comment seront gérées les élections suivantes ?</li> <li>• Meilleure gestion du matériel électoral ?</li> </ul>

<b>Projet</b>	<b>Programme de coopération décentralisée (9 ACP.COM 8)</b>
<b>Budget</b>	Coût total du programme : 11.230.000 € Contribution CE : 10.250.000 € Convention de financement signée en janvier 2006 Démarrage prévu pour août 2006
<b>Durée du projet</b>	Durée : 4 ans
<b>Objectifs</b>	<u>Objectif global</u> : Contribuer à la réduction de la pauvreté par un appui à la décentralisation politique, un renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, ainsi que par un soutien aux initiatives de développement local <u>Objectif spécifique</u> : La décentralisation est effective par un renforcement de la démocratie et de la participation des acteurs décentralisés au processus de développement local
<b>Résultats prévus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les instances politiques décentralisées fonctionnent selon les règles de la démocratie et de la bonne gouvernance et répondent aux besoins de la population</li> <li>• Les capacités de gestion des OSC sont renforcées et ces dernières contribuent au développement démocratique du pays</li> <li>• Les collectivités locales mènent des projets de développement répondant aux besoins spécifiques de leurs communautés</li> <li>• Les agglomérations des communes assurent la bonne gestion des déchets solides</li> </ul>
<b>Réalisations</b>	Le programme n'a pas encore démarré
<b>Pertinence</b>	Renforcement de la gouvernance locale (des gouvernements des îles et des communes) est une nécessité du nouvel système politique comorien et correspond à une réelle volonté au niveau de la population ;
<b>Efficiences</b>	Long période d'instruction suite à l'attribution des reliquats 8 <sup>e</sup> FED au budget du PCD
<b>Efficacité &amp; impact</b>	??? - Le programme n'a pas encore démarré
<b>CCC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La coopération décentralisée avec des acteurs non-étatiques fait partie des nouvelles principes de coopération dans le cadre des accords de Cotonou (cohérence) ;</li> <li>• Montage d'une banque de données communes entre les trois grands programmes d'appui communautaire (Banque Mondiale, Coopération Française, CE) prévu – complémentarité des approches d'intervention</li> <li>• Coordination et concertation inter-bailleurs en ce qui concerne les activités prévues par le programme (ex. construction des bâtiments des parlements (réalisée partiellement par le Fonds Fiduciaire)</li> </ul>
<b>Priorités transversales</b>	Aspects gouvernance et genre fortement pris en compte dans les documents de programme ; La protection de l'environnement est directement visée par la composante « déchets solides »
<b>Pérennité</b>	??? - Le programme n'a pas encore démarré

<b>Projet</b>	<b>Projet d'appui au secteur éducatif aux Comores (PASEC)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence</li> </ul>	<p>Toutes les études s'accordent pour reconnaître que l'avenir économique et social des Comores passe par l'amélioration du secteur éducatif. Une seule donnée statistique suffit à étayer ce constat à savoir la très forte représentation de la classe d'âge des 6-18 ans. Par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le secteur éducatif national est peu efficace.</li> <li>• Le secteur ne produit pas les ressources humaines nécessaires pour lutter la pauvreté et pour développer l'état de droit.</li> <li>• Si le secteur de l'éducation semble peu soutenu localement par d'autres bailleurs il faut quand même noter qu'une forte proportion des jeunes achevant leur cycle secondaire et entrant en cycle universitaire le font à l'extérieur et essentiellement en France, avec l'aide de la coopération Française.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficience</li> </ul>	<p>Il n'est pas possible de qualifier pleinement l'efficience de ce projet dans la mesure où il n'a pas atteint son terme, on peut néanmoins mettre en exergue le fait d'une inadaptation aux contraintes locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• On constate un fort retard dans la mise en œuvre en partie du fait de problèmes internes aux Comores (répartition des tâches et des moyens entre le niveau central et les administrations insulaires) pour l'autre part du fait de la lenteur dans le recrutement de l'AT.</li> <li>• La Cellule de gestion du projet n'est pas encore opérationnelle et l'AT n'a pas le profil nécessaire, le deuxième AT n'est pas encore en place.</li> <li>• Déphasage d'un an avec le Plan Directeur</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité &amp; impact</li> </ul>	<p>Même remarque que précédemment du fait que les activités n'ont pas encore vraiment démarré, notons cependant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le DP 0 n'est pas encore réalisé ; DP 1 est en train d'être finalisé (avec des problèmes) ; Il y a des risques pour que le montant de 16 millions alloué au projet ne soit pas engagé dans les délais prévus.</li> <li>• Le projet couvre le budget du Plan Directeur à hauteur de 43% ; le reliquat n'est pas totalement assuré par d'autres bailleurs (sur les 38 millions à financer, il manque selon les calculs des consultants entre 10 et 12 millions € pour les investissements et 10 et 15 millions pour couvrir les coûts récurrents pendant les 5 ans de durée du Plan ; alors que le plan connaît déjà 1 année de retard sur sa programmation initiale, par voie de conséquence le Plan Education pour tous (EPT) à l'horizon 2015 est aussi en péril.</li> <li>• La CE apporte 16 millions ce qui ne suffira pas à atteindre les objectifs du Plan EPT et ceux du Plan Directeur 2005-2009. Le montant n'atteint pas la masse critique nécessaire pour avancer incontestablement vers l'atteinte des objectifs du Plan EPT.</li> <li>• Le Plan Directeur 2010-2014 sera difficile à financer si la CE se retire du secteur éducatif à partir de 2010 (10e FED).</li> <li>• UNICEF</li> </ul>
CCC	
Priorités transversales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif global de l'intervention est aussi l'état de droit.</li> <li>• La scolarisation des jeunes filles est une des activités principales encadrée par un indicateur.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérennité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le plan Directeur 2005-2009 et le Plan Directeur 2010-2014 ne trouvent pas le financement requis (additionnel) et si les lacunes dans le budget des coûts récurrents ne sont pas corrigées, la pérennité des actions de la CE dans ce domaine est en péril ; les infrastructures vont s'abîmer, les maîtres et cadres formés vont perdre leur motivation et le système retournera à son état actuel qui est fortement déficient.</li> </ul>

<b>Projet</b>	<b>PPMR (7 ACP.COM 6)</b>
Budget	2,67 millions €
Durée du projet	1995 et 1999
Objectifs	Réalisation à la demande des communautés d'actions d'intérêt général dans les domaines de la production agricole, de l'assainissement, de l'hydraulique villageoise, de l'éducation, de la santé, du tourisme et de jeunesse et sports
Réalisations	33 microprojets avec une forte dominance sur l'île Grands Comores (72% des réalisations) et dans les centres urbains
Pertinence	A répondu à la nécessité d'un appui des populations à la base
Efficiéce	Peu d'informations
Efficacité & impact	Absence de système de monitoring <ul style="list-style-type: none"> <li>• A réalisé 33 microprojets avec une forte dominance sur l'île Grands Comores (72% des réalisations) et dans les centres urbains</li> <li>• Impact positif des projets dans le domaine de l'éducation et de la santé (construction d'écoles et de centres de santé)</li> <li>• Impact des réalisations dans le secteur de l'eau potable et des AGR dans le domaine de la production et de la commercialisation est mis en cause pour des raisons de non fonctionnement d'un nombre important des infrastructures réalisées</li> <li>• Manque de participation de la population et d'une intervention trop dispersée et ponctuelle</li> <li>• Quasi-absence de mesures de renforcement des capacités</li> <li>• Crise séparatiste ne permet pas une mise en œuvre</li> <li>• Gestion centralisée rend difficile la participation et concertation avec les administrations locales</li> <li>• Peu connu</li> </ul>
CCC	
Priorités transversales	Pas d'informations
Pérennité	Pas assuré pour tous les projets - un nombre important de microréalisations a du être réhabilité par l'équipe du PPMR 8 <sup>e</sup> FED



<b>Projet</b>	<b>PPMR (8 ACP.COM 9)</b>
Budget	4,5 millions €
Durée du projet	Octobre 2001-mai 2006 (DAG en 2004)
Objectifs	« Promouvoir la réalisation des projets à impact social dans les domaines tels la santé, l'éducation, l'assainissement d'eau et des déchets, en responsabilisant les populations locales approprier leur propre développement »
Critères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois domaines d'activité : l'eau, l'éducation et la santé</li> <li>• populations rurales les plus vulnérables (villages de moins de 2.000 habitants)</li> </ul>
Réalisations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 52% des microprojets ont été la construction et réhabilitation des écoles</li> <li>• 28 % des réalisations concernaient l'eau et l'assainissement</li> <li>• 4 % des réalisations constructions des centres de santé</li> <li>• Autres réalisations : AGR (tourisme, crèche), formations</li> </ul>
Pertinence	Le PPMR a bien répondu aux nécessité d'une intervention dans le domaine de la lutte contre la pauvreté dans une situation de crise et de quasi-absence d'Etat
Efficienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux changements au niveau de l'assistance technique internationale</li> <li>• Forte difficultés de gestion pendant la « phase décentralisée » du programme</li> <li>• Globalement bonne</li> </ul>
Efficacité & impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 47 villages (sur 348) dans les trois îles ont bénéficié d'une ou plusieurs microréalisations. Les constructions d'écoles ont profité à une population de 13.700 habitants, les réalisations pour l'adduction d'eau ont touché 33.350 habitants, les infrastructures sanitaires (le laboratoire de Fomboni inclus) profitent à environ 40.000 personnes</li> <li>• Bonne efficacité et très bon impact pour les réalisations dans le domaine de l'éducation – par ex. tous les villages d'Anjouan dispose maintenant d'une école fonctionnelle et utilisée</li> <li>• Bon impact pour les installation d'approvisionnement en eau d'un niveau technologique simple</li> <li>• Impact plus aléatoire pour les réalisations dans le domaine de la santé</li> <li>• Stratégie de renforcement de capacité absente</li> </ul>
CCC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne coordination avec l'administration des îles et de l'Union dans le domaine de l'éducation</li> <li>• Quasi-absence de concertation au niveau communal</li> <li>• Concertation avec les autres programmes d'appui aux populations plus au moins informelle, coopération ponctuelle</li> </ul>
Priorités transversales	Globalement prises en compte en ce qui concerne le genre et l'environnement – pas de promotion d'aspects de la bonne gouvernance
Pérennité	Oui pour les projets réalisés dans le domaine de l'éducation et adductions d'eau simples ; plus aléatoires pour les autres réalisations ; Quasi-absence de suivi entrave la pérennité

## Annexe 3 : Présentation succincte de l'équipe des évaluateurs

**Dr. Max HENNION** – Chef de mission (économie, environnement et infrastructure)

Dr. Hennion est un expert senior en environnement et économie avec plus de 15 ans d'expérience. En dehors de ses connaissances méthodologiques du cycle du projet – identification, instruction, gestion, suivi et évaluation des projets et programmes de développement, il s'est spécialisé dans les secteurs du transport, de l'environnement, de l'eau et du développement urbain. Il a réalisé en tant que membre ou chef de mission de nombreuses évaluations et études. Il a notamment participé aux évaluations CE de la stratégie pays au Bénin et au Mali et à des évaluations thématiques (transports) au Burkina Faso et à Madagascar. Il connaît la région de l'Océan Indien par des missions à Madagascar et aux Comores. Il a une bonne connaissance des différents instruments financiers de l'Union Européenne. Il a notamment été impliqué dans l'identification d'un programme d'aide budgétaire ciblé dans le secteur de l'eau au Maroc.

Dr. Hennion parle couramment français (langue maternelle) et anglais.

**Juergen BUCHHOLZ** – Expert éducation, renforcement des capacités

M. Buchholz est expert senior en éducation formelle et informelle, en renforcement des capacités institutionnelles et de la société civile. Il a plus de 20 ans d'expérience professionnelle. Il maîtrise les aspects méthodologiques de toutes les étapes du cycle de projets et des approches participatives. Il est également formateur et modérateur. Il a été chef de mission et expert sectoriel dans de nombreuses évaluations de projets et de programmes de la CE comme pour d'autres bailleurs de fonds. Il connaît bien les pays d'études ayant déjà travaillé à Maurice et aux Comores.

M. Buchholz parle couramment français et anglais.

**Dr. Dieter NILL** – Expert développement rural et appui aux PME

Dieter Nill est ingénieur agronome avec un doctorat de troisième cycle en sciences de sol. Il a une très longue expérience de travail dans le domaine de développement rural en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, la conservation des sols et de l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire. Il s'est également spécialisé sur les questions d'appui aux PME.

Dieter Nill connaît très bien les méthodes d'évaluation et de suivi des projets et programmes. Il a entre autres développé des outils d'évaluation des programmes de la Commission Européenne dans le cadre de l'appui à l'Unité Évaluation de la Commission Européenne. Par ailleurs, il a mené des nombreuses formations dans le domaine du S/E.

Pour l'évaluation de la stratégie de coopération Inde-CE Dieter Nill a participé en tant que appui technique dans le domaine de l'environnement.

**Sylvia TAG** – Experte en développement local, décentralisation, renforcement des capacités et genre et développement

Sylvia Tag est experte en analyse des politiques de coopération internationale, avec 9 ans d'expérience. Elle s'est spécialisée sur l'appui à la coopération décentralisée et le renforcement des capacités des acteurs étatiques et de la société civile. Elle maîtrise parfaitement les thèmes transversaux du genre et de la bonne gouvernance. Dans le cadre de la mission, elle est intervenue comme expert sectoriel à Maurice et aux Comores et a secondé le chef de mission pour la coordination et la logistique.

Sylvia Tag parle parfaitement français et a un bon niveau en anglais.

**M. Jean-Luc SALLUSTRO** – Expert en gestion des déchets solides, eau et environnement

Jean-Luc SALLUSTRO est un expert senior avec plus de 15 ans d'expérience en ingénierie de l'environnement et en gestion des déchets dans les pays en développement et particulièrement en Afrique et dans l'Océan Indien. Il a été pendant deux ans (2002/2004) conseiller spécial du Gouvernement Mauricien en charge de la gestion des déchets où il a développé des compétences particulières dans les différents secteurs du recyclage, la gestion de centre d'enfouissement technique et l'optimisation des schémas de collectes. Auparavant, il a mené de nombreuses missions d'expertise en environnement (notamment dans la gestion des ressources naturelles) pour le compte d'organisations internationales telles qu'UNEP, UNIDO, UNDP, UNESCO, WB et CE. M. SALLUSTRO parle couramment français (langue maternelle) et anglais.

La répartition des questions évaluatives entre les membres de l'équipe est la suivante :

<b>Equipe</b>	<b>Distribution des tâches</b>
<b>Dr. Max HENNION</b> Economie, environnement et infrastructure (Chef de mission)	Question 1 : Pertinence Question 3 : Efficacité, impact et durabilité – Infrastructures de transport Question 9 : Efficacité (synthèse) Question 11 : 3C – Coordination (synthèse)
<b>Juergen BUCHHOLZ</b> Education et appui aux PME	Question 5 : Efficacité, impact et durabilité – Appui aux PME Question 7 : Efficacité, impact et durabilité – Education
<b>Dr. Dieter NILL</b> Développement rural et gestion des ressources naturelles	Question 4 : Efficacité, impact et durabilité – Agriculture et cultures de rente Question 10 : 3C – Cohérence interne (synthèse) Question 12 : Cohérence horizontale (régionale) Question 13 : 3C – Cohérence verticale (sectorielle)
<b>Sylvia TAG</b> Développement local, décentralisation, renforcement des capacités et priorités transversales	Question 6 : Efficacité, impact et durabilité – Programmes de coopération décentralisée Question 8 : Efficacité, impact et durabilité – Gouvernance Question 14 : Priorités transversales
<b>Jean-Luc SALLUSTRE</b> Expert eau/assainissement	Question 2 : Efficacité, impact et durabilité – Déchets solides Rédaction des Question 5 (Appui aux PME) et 7 (Education)

**Annexe 4 : État des engagements**

DATE : 03/02/06 PAGE : 1  
 PERIODE : 00.0000 a 02.2006

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP COM : COMORES  
 \*\*\*\*\*

SCR OLAS (option 2.3.2)  
 9 eme FED; ACP COM Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;  
 \*\*\*\*\*

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
9 ACP COM 1	Dec.12701/1 (1) AGH POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 08-10-2003 Y 15050 Strengthening civil society I (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS APPUI - PROGRAMME COOPERATION DECENTRALISE		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
9 ACP COM 2	Dec.12714/1 (1) AGH POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 20-10-2003 Y 15050 Strengthening civil society I (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECO APPUI - PROGRAMME COOPERATION DECENTRALISE		23.350,00		23.350,00	0,00	0,00	0,00
9 ACP COM 3	Dec.12932/1 (1) PES AIDE D URGENCE - GESTION AIDCO 10-05-2004 15040 Government administration I (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECO APPUI A LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD SUR LES DISPOSITIO		1.800.000,00		1.740.375,00	1.392.300,00	59.625,00	348.075,00
9 ACP COM 4	Dec.13093/1 (1) PFI POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 11-04-2005 11110 Education policy & admin. management I (Deleg) BRAVOBE AIDCO/C/5 ECO PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EDUCATION AUX COMORES (PASE		16.000.000,00		1.425.970,00	0,00	14.574.030,00	1.425.970,00
9 ACP COM 5	Dec.13107/1 (1) PEC AIDE D URGENCE - GESTION ECHO 11-05-2005 ECHO/COM/EDF/2005/01000 EMERGENCY RESPONSE TO POPULATIONS KA		500.000,00		500.000,00	400.000,00	0,00	100.000,00
9 ACP COM 6	Dec.13196/1 (1) PEC AIDE D URGENCE - GESTION AIDCO 16-09-2005 21020 Road transport I (Deleg) INF REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ROUTIERES		3.100.000,00		0,00	0,00	3.100.000,00	0,00
9 ACP COM 7	Dec.13206/1 (1) API POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 21-09-2005 21020 Road transport I (Deleg) KIRCHJO AIDCO/DEL/MAS INF CONTENTIEUX COLAS		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
9 ACP COM 8	Dec.13216/1 (1) PFE POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 23-09-2005 15050 Strengthening civil society I (Deleg) ECO PROGRAMME DE COOPERATION DECENTRALISEE		10.250.000,00		0,00	0,00	10.250.000,00	0,00
9 ACP COM 9	Dec.13291/1 (1) PES AIDE D URGENCE - GESTION ECHO 15-12-2005 0 (Siege) ENGLAJI ECHO/6 ECHO/COM/EDF/2005/02000 EMERGENCY RESPONSE TO POPULATIONS AF		600.000,00		591.729,07	0,00	8.270,93	591.729,07
9 ACP COM 10	Dec.13309/1 (1) PES POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 26-01-2006 0 (Deleg) KIRCHJO AIDCO/DEL/MAS REGLEMENT DU CONTENTIEUX COLAS SUITE AU PROJETS 6 COM 28/29		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
9 ACP COM 11	Dec.13314/1 (1) PES POLITIQUE SECTORIELLE / PROJETS / P 02-02-2006 0 (Deleg) KIRCHJO AIDCO/DEL/MAS CONTENTIEUX COLAS SUITE AUX PROJETS 6COM 28/29 ET 7 COM 27/2		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
SCR	OLAS (option 2.3.2)							
9 eme FED; ACP COM	Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires; *****							
Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-

Total Enveloppe A (cotonou)	30.921.520,43	26.273.350,00	1.449.320,00	23.350,00	24.824.030,00	1.425.970,00
Total Enveloppe B (cotonou)	6.900.000,00	6.000.000,00	2.832.104,07	1.792.300,00	3.167.895,93	1.039.804,07
Nbr.projets: 11 2 et 2 de 2006	37.821.520,43	32.273.350,00	4.281.424,07	1.815.650,00	27.991.925,93	2.465.774,07
*** TOTAL Pays dont Pr.clot. :	6 1 et 1 de 2006					

SCR	OLAS (option 2.3.2)	ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS	ACP COM : COMORES	DATE : 03/02/06	PAGE : 1				
Fed	Pays	Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
8	ACP	COM	1	Dec.9680/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) LIBENAN *ABS. STABEX 1996 VANILLE	17-07-1997 Y	1.606.458,00	1.606.458,00	0,00	0,00
8	ACP	COM	2	Dec.9681/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) LIBENAN *ABS. STABEX 1996 CLOUS DE GIROFLE	17-07-1997 Y	203.380,00	203.380,00	0,00	0,00
8	ACP	COM	3	Dec.9682/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) LIBENAN *ABS. STABEX 1996 HUILES ESSENTIELLES	17-07-1997 Y	829.618,00	829.618,00	0,00	0,00
8	ACP	COM	4	Dec.81/2 (2) API SUBVENTIONS (TOTAL) 21040 Water transport   (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 ACCES MARITIME A MOHELI	24-06-1998 Y	1.840.553,69	1.840.553,69	0,00	0,00
8	ACP	COM	5	Dec.10160/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) LIBENAN *ABS. TRANSFERT STABEX 1997 : VANILLA	30-06-1998 Y	1.768.900,00	1.768.900,00	0,00	0,00
8	ACP	COM	6	Dec.10161/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) LIBENAN *ABS. TRANSFERT STABEX 1997 : HUILES ESSENTIELLES	30-06-1998 Y	480.188,00	480.188,00	0,00	0,00
8	ACP	COM	7	Dec.10619/1 (1) AD1 AIDES D'URGENCE 72010 Emergency/distress relief   (Siege) ECHO/COM/254/1999/01000 - SOUTIEN AUX CENTRES DE SANTE DE	05-05-1999 Y	714.630,03	714.630,03	0,00	0,00
8	ACP	COM	8	Dec.10959/1 (1) PF1 SUBVENTIONS (TOTAL) 15062 Elections   (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECD APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL AUX COMORES	25-11-1999 Y	1.818.419,72	1.818.419,72	0,00	0,00
8	ACP	COM	9	Dec.11487/1 (1) AGM SUBVENTIONS (TOTAL) 53010 Balance-of-payments support   (Deleg) MAINGCL AIDCO/C/5 ECD PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	07-11-2000	4.500.000,00	4.499.635,87	364,13	953.055,56
8	ACP	COM	10	Dec.11559/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) DEL-C6 AIDCO/C/6 Franchise art 195 a - vanille	08-12-2000	54.139,38	52.915,26	0,00	1.224,12
8	ACP	COM	11	Dec.11701/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 32010 Construction policy and admin. mgmt   (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 INF ETUDE SUR L'EXPLOITATION DES MATERIAUX DE SUBSTITUTION	18-04-2001 Y	67.442,90	67.442,90	0,00	0,00
8	ACP	COM	12	Dec.11717/1 (1) PF1 SUBVENTIONS (TOTAL) 14010 Water resources policy/admin. mgmt   (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 INF GESTION DES DECHETS INTERVENTIONS D'URGENCE &	25-04-2001 Y	820.485,27	820.485,27	0,00	0,00

CONORES

PERIODE : 00.0000 a 02.2006

\*\*\*\*\*

8 eme FED; ACP COM Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Mon engage	Non paye chef-
8 ACP COM 13	Dec.12054/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 25010 Business services I (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM MISSION D'AUDIT - PROJET APPUI PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	25-01-2002 Y		25.161,70	25.161,70	25.161,70	0,00	0,00
8 ACP COM 14	Dec.12126/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15065 Free flow of information I (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM ECO APPUI A LA TELEVISION NATIONALE ( + 7 COM 45)	09-04-2002 Y		52.207,78	52.207,78	52.207,78	0,00	0,00
8 ACP COM 15	Dec.12143/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15040 Government administration I (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM ECO MISSION D'EXPERT. PROJ. EXERCICE PILOTE DIALOGUE POLITIQ	22-04-2002 Y		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 ACP COM 16	Dec.12130/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 21010 Transport policy & admin. management I (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM INF AT - SUIVI DU CONTENTIEUX COLAS - REHAB ROUTE MUTSAMUDU-	11-04-2002 Y		26.578,21	26.578,21	26.578,21	0,00	0,00
8 ACP COM 17	Dec.12218/1 (1) AGT SUBVENTIONS (TOTAL) 11110 Education policy & admin. management I (Deleg) SANCEAL AIDCO/C/5 ECO ACCOMP PART NON ETAT DANS RENFORCEMENT DES CAPACITES DES	27-06-2002 Y		72.090,68	72.090,68	72.090,68	0,00	0,00
8 ACP COM 18	Dec.12393/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning I (Deleg) RHEINHA AIDCO/DEL/MAS ECO CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED	13-12-2002		1.469.477,04	1.469.477,04	929.920,94	214.971,96	539.556,10
8 ACP COM 19	Dec.12492/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 13010 Population policy and admin. mgmt I (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM ECO RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT	20-03-2003 Y		78.945,64	78.945,64	78.945,64	0,00	0,00
Programme Indicatif (LOME) Hors Programme Indicatif(LOME)		11.246.334,59	10.966.334,59	10.770.998,50	9.278.386,84	215.336,09	1.492.611,66	
*** TOTAL Pays dont Pr.clot. :		Nbr.projets: 19 16 et de 2006	Nbr.Cr.del.: 42 dont clot.: 31 et 1 de 2006	16.643.648,00	16.427.087,79	14.881.560,87	216.560,21	1.545.526,92



Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Mon engage	Non paye chef-
7 ACP COM 1	Dec.3902/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) VANILLE	05-12-1991 Y			1.392.804,00	1.392.804,00	0,00	0,00
7 ACP COM 2	Dec.3903/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) PIROFLE	05-12-1991 Y			942.073,00	942.073,00	0,00	0,00
7 ACP COM 3	Dec.4628/1 (1) SUBVENTIONS (TOTAL) 31161 Food crop production   (Deleg) ET MAIS ET PLANTES VIVIERES	17-03-1992 Y			47.316,84	47.316,84	0,00	0,00
7 ACP COM 4	Dec.3904/1 (1) BEI CAPITAUX A RISQUES 43010 Multisector aid /comp. not available   (Siege) BANQUE DEV COMORES - B D C 2 (70855)	17-03-1992 Y			1.979.600,00	1.979.600,00	0,00	0,00
7 ACP COM 5	Dec.3905/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) STABEX 1991 (HUILES ESSENTIELLES)	25-09-1992 Y			190.226,00	190.226,00	0,00	0,00
7 ACP COM 6	Dec.7061/1 (1) AGM SUBVENTIONS (TOTAL) 43010 Multisector aid /comp. not available   (Deleg) BOURDPA AIDCO/C/5 PROGRAMME PLURIANNUEL DE MICROREALISATIONS	01-10-1992 Y			2.512.322,54	2.512.322,54	0,00	0,00
7 ACP COM 7	Dec.4644/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 21020 Road transport   (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 REMISE EN ETAT ROUTE NATIONALE MUTSAMUDU-SIMA-POMONI	10-06-1992 Y			339.567,30	339.567,30	0,00	0,00
7 ACP COM 8	Dec.81/1 (2) PEC SUBVENTIONS (TOTAL) 21040 Water transport   (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/7 ACCES MARITIME A L'ILE DE MOHELI	28-07-1993 Y			3.201.639,52	3.201.639,52	0,00	0,00
7 ACP COM 9	Dec.109/1 (1) PFI FAS 53020 Budget support   (Deleg) APPUI AU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL 1993-95 (FAS)	28-07-1993 Y			6.497.941,24	6.497.941,24	0,00	0,00
7 ACP COM 10	Dec.7568/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 31020 Agricultural development   (Deleg) EXPERTISE PROJET DEVELOPPEMENT CULTURES VIVIERES	26-08-1993 Y			50.746,07	50.746,07	0,00	0,00
7 ACP COM 11	Dec.859/1 (1) PES SUBVENTIONS (TOTAL) 33110 Trade policy and admin. management   (Deleg) CHOLLMO AIDCO/C/3 ECO PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES	13-10-1993			817.862,08	817.862,08	0,00	441.368,73
7 ACP COM 12	Dec.7649/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 11030 Vocational training   (Deleg) GIETECH AIDCO/F/2 EV/SEL - PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL / FONCTION PUBLIQUE	05-11-1993 Y			84.310,25	84.310,25	0,00	0,00
SCR OLAS (option 2.3.2)					84.310,25	84.310,25	0,00	0,00

Comores

PERIODE : 00.0000 a 02.2006

\*\*\*\*\*

7 eme FED; ACP COM Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv.	Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
7 ACP COM 13	Dec.1368/3 (3) PFI SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 21040 Water transport   (Deleg) HAMANGA AIDCO/C/6 ( EX 05 P054 ) AMENAG PORT DE MORONI(AUG PLAF V 6 005) (10.9	03-12-1993	Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 14	Dec.1104/2 (2) SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 33430 Export promotion   (Deleg) ( EX 05 P055 ) MANIFESTATIONS COMMERCIALES 1992	03-12-1993	Y	8.458,87	8.458,87	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 15	Dec.7696/1 (1) SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 24030 Formal sector financial institutions   (Deleg) ( EX 05 P057 ) ET MISE EN PLACE LIGNE DE CREDIT PME	03-12-1993	Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 16	Dec.7697/1 (1) SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 33410 Trade policy and admin. management   (Deleg) ( EX 05 P058 ) ET EXAMEN POSSIBILITES PROJET NATIONAL ARTISA	03-12-1993	Y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 17	Dec.1370/4 (4) PFI SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 21020 Road transport   (Deleg) BOLLYJE AIDCO/C/5 ( EX. 05 P053 ) DEV RUR INTEG REG ILE ANJOUAN	03-12-1993	Y	177.136,87	177.136,87	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 18	Dec.3906/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) TRANSFERT STABEX 92 GIROFLE	10-03-1994	Y	818.833,00	818.833,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 19	Dec.3907/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) TRANSFERT STABEX 92 HUILES ESSEN.	10-03-1994	Y	61.859,00	61.859,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 20	Dec.1480/1 (1) PES SUBVENTIONS (TOTAL) 31491 Agricultural services   (Deleg) BOLLYJE AIDCO/C/6 DRU APPUI AUX FILIERES DE RENTE "VANILLE ET YLANG-YLANG".	08-04-1994	Y	1.573.206,76	1.573.206,76	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 21	Dec.1152/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 31420 Agricultural development   (Deleg) BOLLYJE AIDCO/C/6 DRU DEVELOPEMENT CULTURES VIVRIERES ET APPUI SEMENCIER.	05-05-1994	Y	4.995.933,31	4.995.933,31	404.066,69	0,00	0,00
7 ACP COM 22	Dec.1432/2 (2) API SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 31420 Fishery development   (Deleg) GIETECH AIDCO/F/2 DEVELOPEMENT PECHE ARTISANALE(AUG.PLAFOND 6 COM 16)	30-06-1994	Y	174.125,76	174.125,76	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 23	Dec.3908/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) TRANSFERT STABEX 1993 (GIROFLE)	27-07-1994	Y	330.326,00	330.326,00	0,00	0,00	0,00
7 ACP COM 24	Dec.3909/1 (1) TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support   (Siege) TRANSFERT STABEX 1993 (HUILES ESSENTIELLES)	27-07-1994	Y	513.878,00	513.878,00	0,00	0,00	0,00
SCR	OLAS (option 2.3-2)							

ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP COM : COMORES

PERIODE : 00.0000 a 02.2006

7 eme FED; ACP COM Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires;

Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-
7 ACP COM 25	Dec.609/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 32440 Cottage industries and handicraft ( Deleg) CHOLLOMO AIDCO/C/2 APPUI MISE EN PLACE CENTRE NATIONAL ARTISANAT COMORIEN.	10-04-1995 Y		278.607,38	278.607,38	0,00	0,00
7 ACP COM 26	Dec.8577/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 32420 Industrial development ( Deleg) ETUDE D'IDENTIFICATION SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE	17-07-1995 Y		51.466,97	51.466,97	0,00	0,00
7 ACP COM 27	Dec.259/3 (4) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 21020 Road transport ( Deleg) KIRCHJO AIDCO/DEL/MAS +EHAB. ROUTE MUTSAMUDU-SIMA-POMONI ANJOUAN (+7/28+6/29+6/28)	13-10-1995 Y		5.119.824,53	5.119.824,53	0,00	0,00
7 ACP COM 28	Dec.259/4 (4) SUBVENTIONS (TRSF SEME FED) 21020 Road transport ( Deleg) KIRCHJO AIDCO/DEL/MAS REHAB ROUTE MUTSAMUDU-SIMA-POMONI ANJOUAN (+7/27+6/29+6/28).	13-10-1995 Y		242.729,00	242.729,00	0,00	0,00
7 ACP COM 29	Dec.8682/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 21020 Road transport ( Deleg) AT PR L'EVALUATION DES OFFRES PROJET "... ROUTE MUTSA.-SIMA-"	06-11-1995 Y		5.676,00	5.676,00	0,00	0,00
7 ACP COM 30	Dec.8709/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15062 Elections ( Deleg) AT POUR L'ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES	04-12-1995 Y		64.294,29	64.294,29	0,00	0,00
7 ACP COM 32	Dec.8855/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 14050 Waste management/disposal ( Deleg) PRETUTE EVACUATION ET TRAITEMENT DES DECHETS AUX COMORES	29-03-1996 Y		6.928,49	6.928,49	0,00	0,00
7 ACP COM 33	Dec.8856/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 31510 Fishing policy and admin. management ( Deleg) DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE - AUDIT FINANCIER	29-03-1996 Y		36.202,99	36.202,99	0,00	0,00
7 ACP COM 34	Dec.8898/1 (1) STA TRANSFERT STABEX 53010 Balance-of-payments support ( Siege) REVERSEMENT EXCEDENT PREMIER PROTOCOLE FINANCIER LOME IV	25-04-1996 Y		36.703,00	36.703,00	0,00	0,00
7 ACP COM 35	Dec.9152/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15062 Elections ( Deleg) REF. SUR MODIFICATION DE LA CONSTITUTION ELECTIONS LEGISLAT.	16-09-1996 Y		90.883,07	90.883,07	0,00	0,00
7 ACP COM 36	Dec.9719/1 (1) AG4 CAPITAUX A RISQUES 23030 Power generation/renewable sources ( Siege) DEL-BEI BEI/C/1 Rehab. secteur energie (71082) 7aff/ag2 lomeiv lomeciv	30-07-1997 Y		448.498,00	448.498,00	0,00	0,00
7 ACP COM 37	Def.10036/1 (1) PFI SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning ( Deleg) LAROSCE AIDCO/C/4 ECD UNITE TECHNIQUE DE GESTION AUPRES DE L'O.N.	17-04-1998 Y		1.188.998,71	1.188.998,71	0,00	0,00
SCR	OLAS (option 2.3.2)						
7 eme FED; ACP COM Avec les Clotures; Sans les Montants temporaires; ***** ETAT D'AVANCEMENT DES ENGAGEMENTS ACP COM : COMORES ***** DATE : 03/02/06 PAGE : 4 PERIODE : 00.0000 a 02.2006							
Fed Pays Prj	Decision-instrument / secteur / Libelle de l'engagement	Dat.ouv. Clot	Decide	Engage	Paye	Non engage	Non paye chef-

concernes

7 ACP COM 38	Dec.10043/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 21040 Water transport   (Deleg) HANANGA AIDCO/C/7 ETUDE PROJET AMENAGEMENT PORT DE MORONI	23-04-1998 Y	88.110,11	88.110,11	0,00	0,00
7 ACP COM 39	Dec.10473/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15030 Legal and judicial development   (Deleg) BOULECO AIDCO/C/3 APPUI RECONCILIATION NATIONALE ET DIALOGUE INTER-ILES	19-01-1999 Y	46.103,61	46.103,61	0,00	0,00
7 ACP COM 40	Dec.10538/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning   (Deleg) HESSFRA AIDCO/C/3 AT AUPRES DE L'ON	04-03-1999 Y	47.336,16	47.336,16	0,00	0,00
7 ACP COM 41	Dec.11391/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15010 Economic and development planning   (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM TRAVAUX DE PREPARATION DU COMITE NATIONAL PREPARATOIRE	18-09-2000 Y	18.048,49	18.048,49	0,00	0,00
7 ACP COM 43	Dec.11506/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15030 Legal and judicial development   (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM MISSION D'APPUI AU PROCESSUS CONSTITUTIONNEL	15-11-2000 Y	21.382,00	21.382,00	0,00	0,00
7 ACP COM 44	Dec.11758/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 21040 Water transport   (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM INF EVALUATION PROJET ACCES MARITIME A MOHELI (7 COM 8+8 COM	29-05-2001 Y	41.505,32	41.505,32	0,00	0,00
7 ACP COM 45	Dec.11841/1 (1) AGH SUBVENTIONS (TOTAL) 15065 Free flow of information   (Deleg) DEL-COM AIDCO/DEL/COM ECO APPUI A LA TELEVISION NATIONALE (+ 8 COM 14)	31-07-2001 Y	27.300,78	27.300,78	0,00	0,00
Programme Indicatif (LOME) Hors programme Indicatif (LOME) Ajustement Structurel (LOME)						
*** TOTAL Pays dont Pr.clot. :			43 Nbr.Cr.del.: 105 42 et de 2006 dont clot.: 104 et de 2006	20.755.573,57 7.317.250,50 6.497.941,24	20.314.204,84 7.317.250,50 6.497.941,24	404.066,69 0,00 0,00
				34.129.396,58	404.066,69	441.368,73

## Annexe 5 : Méthodologie de la phase de terrain

Durant la phase documentaire, l'équipe d'évaluation a examiné un ensemble de documents qui ont permis de préciser la logique d'intervention et la formulation des questions d'évaluation. Ces questions d'évaluation constituent la base sur laquelle les stratégies de coopération communautaire ont été analysées. L'objectif de la mission de terrain a été de rassembler les données nécessaires pour compléter l'information permettant de répondre aux questions d'évaluation et, en particulier, confirmer ou infirmer les hypothèses formulées au cours de la phase documentaire.

La mission de terrain s'est attachée à :

- (i) Poursuivre l'analyse des documents rassemblés lors de la phase documentaire ;
- (ii) Consulter et analyser les documents auxquels l'équipe d'évaluation n'a pu avoir accès lors de la phase documentaire et qui seront rassemblés au cours de la mission de terrain ; et
- (iii) Conduire des entretiens avec les personnes ressources (et focus groups) impliquées dans l'élaboration de la stratégie et dans sa mise en œuvre.

L'analyse des critères de jugement ainsi que la matrice d'information permettent d'identifier les données et informations nécessaires à la validation/invalidation des critères de jugement. Les critères de jugement et les indicateurs y afférents sont présentés dans la matrice d'information (Annexe 2). Pour ceux (critères de jugement comme indicateurs) qui n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse pour raison d'information insuffisante, figure la mention « Information insuffisante ». Lors de la mission de terrain, chaque membre de l'équipe d'évaluation a eu la responsabilité d'inventorier et de collecter les données manquantes pour les questions d'évaluation dont il a la charge.

### **1. Analyse documentaire et conduite des entretiens**

Les questions couvrent les critères d'évaluation liés à la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité. Elles traitent également des aspects « 3C » et des thèmes transversaux (genre, environnement, bonne gouvernance).

#### **1.1 Niveau d'analyse**

Pour chacun de ces aspects, un niveau d'analyse adapté a été envisagé. Trois niveaux d'analyse ont été ainsi distingués :

*Pertinence de la stratégie communautaire* : Les principaux documents nécessaires à l'évaluation de la pertinence de la stratégie – documents analytiques produits par les principaux bailleurs ou institutions internationales (Banque mondiale, FMI, AFD, OMC, OCDE, PNUD) et documents de politique du gouvernement – sont disponibles à ce stade de l'évaluation.

Lors de la mission de terrain, l'équipe d'évaluation a approfondi l'analyse de ces documents et l'a complétée par une collecte documentaire complémentaire. Cette analyse documentaire a été accompagnée d'entretiens avec les membres des représentations communautaires, des représentants des autres bailleurs de fonds ainsi qu'avec des représentants des autorités au niveau national.

*Efficacité, impact et durabilité* : Les questions relatives à ces aspects ont été en priorité renseignées par des informations collectées au niveau des projets/programmes mis en œuvre. A cette fin ont été rassemblés les documents de programmation, de monitoring, les revues à mi-parcours et les rapports d'évaluation relatifs aux projets/programmes les plus représentatifs de la stratégie.

Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a conduit une série d'entretiens avec les personnes directement impliquées dans la mise en œuvre de ces projets/programmes ainsi qu'avec leurs bénéficiaires.

*Efficience, aspects « 3C » et thèmes transversaux* : Ces aspects ont été renseignés tant au niveau de la stratégie qu'au niveau des projets.

Le premier niveau a été partiellement renseigné lors de la phase documentaire. Les informations ont été complétées par l'approfondissement de l'analyse des documents rassemblés lors de la mission de terrain et des entretiens avec les personnes impliquées dans l'élaboration de la stratégie. Une approche similaire a été adoptée pour collecter l'information nécessaire au niveau des projets, au travers de la collecte de documents relatifs aux projets et d'entretiens avec les personnes concernées par leur formulation et/ou mise en œuvre.

## 1.2 Analyse documentaire

L'Annexe 7 : « État de la documentation disponible » présente les documents auxquels l'équipe d'évaluation a eu accès durant l'étude. Cette liste a été complétée lors de la mission de terrain, principalement auprès des services de coopération communautaires, des autorités seychelloises et des autres bailleurs.

## 1.3 Conduite des entretiens

Une série d'entretiens et de réunions ont été conduits avec les services de la coopération communautaire à Bruxelles, afin de renseigner la conception et la mise œuvre des stratégies. Durant la mission de terrain, l'équipe d'évaluation a poursuivi ces entretiens, en particulier avec :

- les services de la Commission européenne à Bruxelles et à Port Louis ;
- l'Ordonnateur national ;
- les autorités nationales au niveau central (Ministères) ;
- les représentants d'autres bailleurs et institutions ;
- les représentants des bénéficiaires des projets/programmes mis en œuvre par la Commission (associations professionnelles, représentants de la société civile,...) ;
- les unités de gestion des programmes/projets ;
- les structures représentant les organisations non gouvernementales ;
- les experts impliqués dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre des projets/programmes de la Commission.

Le type d'interlocuteur a été sélectionné en fonction des niveaux d'analyse pour lesquels l'information devait être collectée. Par exemple, pour des aspects relatifs à la pertinence, des entretiens ont été organisés avec les services de la coopération

communautaire impliqués dans l'élaboration des stratégies et des programmes ainsi qu'avec des représentants des autorités et des autres bailleurs. Pour des aspects relatifs à l'efficacité, l'impact ou à l'efficience, l'équipe d'évaluation a rencontré les principaux acteurs participant à la mise en œuvre des projets/programmes, en particulier, les services chargés de la gestion des projets/programmes, les unités de gestion de ces projets/programmes, les bénéficiaires ainsi que des représentants des autorités et des autres bailleurs ayant des compétences dans les secteurs d'intervention concernés. Pour les aspects relatifs aux 3C ou aux thèmes transversaux, les interlocuteurs ont été ceux impliqués dans la conception des stratégies, programmes et projets, ainsi que dans leur mise en œuvre.

Pour certains types d'interlocuteurs, les entretiens ont pu prendre la forme de réunions villageoises réunissant les parties prenantes localement. Ce mode de collecte de données s'est avéré particulièrement efficace pour atteindre les bénéficiaires des interventions communautaires ainsi que les représentants de la société civile (organisations professionnelles par exemple).

## **2 Analyse des projets**

L'analyse des projets/programmes mis en œuvre par la Commission devait permettre de rassembler certaines informations pertinentes pour l'évaluation qui ne peuvent être collectées qu'au niveau des projets/programmes, ce qui est particulièrement le cas en ce qui concerne certains aspects d'efficacité et d'efficience.

En concertation avec les services de la Commission à Bruxelles et à Port Louis, une série de projets/programmes ont été choisis pour constituer un échantillon représentatif des actions de la Commission à Maurice. Les critères de sélection sont les suivants:

- 1) Les projets/programmes doivent couvrir les périodes de programmation du 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED qui sont les plus pertinentes pour l'évaluation ;
- 2) Les projets doivent représenter un volume financier conséquent (seuil indicatif de plus ou moins 1 M€) ;
- 3) Les projets/programmes doivent coïncider avec les principaux secteurs d'intervention de la Commission aux Comores tels qu'identifiés lors de la description de la logique d'intervention;
- 4) Les projets/programmes doivent couvrir les principaux instruments utilisés par la Commission (projets, ajustement structurel, appui sectoriel, appui budgétaire) ;
- 5) Les projets/programmes doivent être suffisamment documentés de manière à pouvoir couvrir l'ensemble du cycle de gestion du projet (identification ; formulation ; mise en œuvre ; évaluation).

Le tableau ci-dessous reprend la liste des projets/programmes constituant l'échantillon représentatif des interventions de la Commission. Une particularité liée à la taille du pays est que, une fois pris en compte les critères 1 (récurrence) et 2 (volume financier), l'échantillon couvre tous les projets importants de la CE, du moins ceux qui sont suffisamment documentés (cas des projets PME). L'état de la documentation est présenté en Annexe 7 : « État de la documentation disponible ». Il fait clairement apparaître les projets/programmes pour lesquels les informations sont manquantes. Une tâche prioritaire lors de la mission de terrain a été de rassembler, pour les questions évaluatives retenues, ces données manquantes.

Tableau 1: Liste des projets analysés

N°	Libellé	Décidé	% engagé	Démarrage
9 COM 04	Prog d'appui au secteur éducation	16 000 000	9%	11/04/2005
9 COM 08	Programme de coopération décentralisée	10 250 000	0%	23/09/2005
7 COM 21	Developpement des cultures vivrières et appui semencier	5 400 000	93%	05/05/1994
7 COM 27	Route Mutsamudu/Sima/Pomoni	5 119 824	100%	13/10/1995
8 COM 09	Programme pluriannuel de micro-réalisations	4 500 000	100%	07/11/2000
7 COM 08	Accès maritime Mohéli	3 201 639	100%	28/07/1993
7 COM 06	Programme pluriannuel de microréalisations	2 512 322	100%	01/10/1992
8 COM 04	Accès maritime Mohéli	1 840 553	100%	24/06/1998
8 COM 08	Appui au processus électoral aux Comores	1 818 419	100%	25/11/1999
8 COM 18	Cellule d'appui à l'ON	1 684 449	87%	13/12/2002
7 COM 20	Appui aux filières de rentes	1 573 206	100%	08/04/1994
7 COM 37	Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED	1 188 998	100%	30/07/1997
9 COM 03	Appui à la mise en œuvre des accords de transition	1 800 000	97%	10/05/2004

### **3 Études de cas**

Les contraintes de durée imposées par l'exercice sur trois pays, notamment en termes de mission de terrain, ne permettent pas d'envisager des études de cas.

Des fiches de projet ont été élaborées pour chacun des projets pour reprendre les principales données et donner les conclusions des analyses à l'échelle du projet.

### **4 Collecte et analyse des données**

La méthode utilisée a été la même qu'au cours de la phase documentaire, à savoir :

- (i) Pour chaque question d'évaluation et chaque critère de jugement, les informations collectées (documents, entretiens ou analyse de projets) renseignent les indicateurs ;
- (ii) Les informations collectées sont synthétisées en référence à l'indicateur ou au groupe d'indicateurs qu'elles renseignent ;
- (iii) Ces synthèses sont analysées afin de procéder à la validation/invalidation des critères de jugement ;
- (iv) Sur base de la validation/invalidation des critères de jugement, les évaluateurs élaborent une réponse nuancée et argumentée aux questions d'évaluation.

En ce qui concerne la collecte des données, la matrice d'information (annexe 2, reprenant la liste des indicateurs, critères de jugement et questions d'évaluation) constitue l'outil principal des évaluateurs et doit guider leur travail lors de la mission de terrain. En particulier, chaque entretien a été préparé en sélectionnant un sous-ensemble d'indicateurs susceptibles d'être renseignés par les acteurs rencontrés. Il en va de même pour les informations collectées sur base documentaire. Cette méthode a deux avantages : (i) organisation de la collecte de données selon une structure commune à l'ensemble de l'équipe d'évaluation et (ii) stockage de l'information sous une forme qui facilite l'analyse, donc la validation/invalidation des critères de jugement.

Les données ont été analysées selon des méthodes variables en fonction du type de données à traiter. Dans le cas de données mesurables, les données seront synthétisées sous forme de tableaux statistiques rendant compte de l'évolution des indicateurs durant la période où elles s'avèrent disponibles. Pour les données ayant un caractère plus qualitatif, les évaluateurs chercheront à établir un faisceau d'éléments permettant la validation/invalidation des critères de jugement auxquels elles se rapportent, et préciseront la portée et les limites de leur interprétation.



## Annexe 6 : Bibliographie

- Agence de comorienne de presse/ Said Omar, E.-H. (2006) : Primaire de l'élection présidentielle de l'union : La cour constitutionnelle a homologué les résultats en faveur de Ahmed Mohamed Sambu, Mohamed Dfaanfare et Ibrahim Halidi.
- Agrifor Consult (1999) : Evaluation à mi-parcours du projet Développement des Cultures Vivrières et appui semencier (DECVAS) aux Comores.
- BCC (2004) : Rapport annuel 2004. Union des Comores.
- CAC-ON (2005) : Rapport STABEX-Comores 2004.
- CE (2000) : Accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique d'une part et la Communauté Européenne et ses Etats Membres, d'autres part.  
[<http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/r12101.htm>].
- CE (2000) : Communication de la commission sur les missions d'assistance et d'observation électorales de l'UE.
- CE (2001): Le rôle de l'union européenne dans la promotion des droits de l'homme et de la démocratisation dans les pays tiers.
- CE (2001): Programme of Action for the mainstreaming of gender equality in community development co-operation.
- CE (2003) : Handbook on promoting good governance in EC development and co-operation.
- CE (2003): Proposal for a regulation of the European parliament and of the council on promoting gender equality in development co-operation.
- CE (2005) : Rapport final relatif à l'expertise locale pour la composante « Construction/ Réhabilitation des parlements des Iles » du programme de coopération décentralisée.
- CE (2006) : Le consensus européen pour le développement.
- CE (2006): Gender equality.  
[[http://ec.europa.eu/comm/development/body/theme/human\\_social/pol\\_gender2\\_en.htm](http://ec.europa.eu/comm/development/body/theme/human_social/pol_gender2_en.htm)].
- CE (Joelsdotter-Berg, E.) (2004): Practical tool on mainstreaming gender equality in the mid-term reviews.
- CE (sans date) : Note d'orientation coopération décentralisée.
- CE/ EuropeAid (2001) :Projet 8 ACP COM 008 « Appui au processus électoral aux Comores ». Prolongation de la durée de la convention de financement n° 6258 COM- rév.1.
- CE/ EuropeAid (sans date) : Proposition de financement n° 9 ACP COM 12.
- CE/ PNUD (2003) : Convention de contribution de la communauté européenne signée avec une organisation internationale.
- CE/ PNUD (2005) : Avenant n° 1 à la Convention de Contribution COM 001/04- 9 ACP Com 003.
- Cellule de réflexion d'analyse d'action et de suivi (sans date) : Termes de référence pour le recrutement d'un expert international pour l'élaboration d'un cadre de référence de la formation professionnelle aux Comores
- CE-RFI (1997) : National indicatif programme 8th FED.
- CE-RFI des Comores (01/2003) : Cadre d'obligations mutuelles sur l'utilisation des transferts STABEX des années 1996 et 1997. Avenant No. 2.
- CE-RFI des Comores (04/2003) : Cadre d'obligations mutuelles sur

- l'utilisation des transferts STABEX des années 1996 et 1997. Avenant No. 3.
- CE-RFI des Comores (2000) : Cadre d'obligations mutuelles sur l'utilisation des transferts STABEX des années 1996 et 1997.
- CE-RFI des Comores (2002) : Cadre d'obligations mutuelles sur l'utilisation des transferts STABEX des années 1996 et 1997. Avenant No. 1.
- Chronogramme des activités de la CNEIH- élections 2001-2002 adopté en assemblée générale à Patsy.
- COI (sans date) : Projet Régional de suivi, contrôle et surveillance de grands pélagiques migrateurs de l'Océan Indien.
- Commune Pilote de Mbeni (2000) : Règlement intérieur.
- Communiqué de la mission internationale d'observation des élections présidentielles du 14 mai 2006 aux Comores.
- Conférence des partenaires de l'union des Comores (2005)  
[\[http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipcf.htm\]](http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipcf.htm).
- Convention 5373/COM : Développement des cultures vivrières et appui semencier VII FED (COM/5002/001).
- Convention 5373/COM/Avenant 1 du 29-05-2001 : Développement des cultures vivrières et appui semencier VII FED (COM/5002/001).
- Département des relations extérieures du FMI (2006): Allégements de dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE).  
[\[http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipcf.htm\]](http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/hipcf.htm).
- ECDPM-Integration (2000) : Evaluation à mi-parcours du Programme Régional Intégré de développement des Echanges. Projet de rapport final révisé.
- Etat d'Anjouan/ Chambre des députés (1999) : Loi n° 99-001 du 27 novembre 1999 relative à l'organisation communale conformément à l'article 8 de la constitution du 25-02-98.
- FAO/Aquastat (2005) : L'irrigation en Afrique en chiffres.  
[\[ftp://ftp.fao.org/aql/aqlw/docs/wr29\\_fre.pdf\]](ftp://ftp.fao.org/aql/aqlw/docs/wr29_fre.pdf) et  
<http://www.fao.org/AG/AGL/AGLW/aquastat/countries/comores/indexfra.stm>].
- Fonds monétaire international/ Union des Comores (2005) : Seconde Revue du Programme de Référence. Aide Mémoire.
- GOPA (2000) : RFI des Comores. Evaluation du Projet d'Appui aux Filières de Rente. Rapport définitif.
- High Value Horticulture (1999) : Projet d'appui aux filières de rente. Rapport de fin de projet.
- Italtrend (2002) : Evaluation à mi-parcours du projet 8 ACP COM 1.2.3.5.6.10 (COM-STABEX 1996/97) et diagnostic du projet d'appui au GIE « La Maison des Epices des Comores ». Version 1.
- Madrid, R./ PRECOD (2001) : Mission d'appui pour le renforcement de la coopération décentralisée aux Comores. Rapport final.
- Magnet, D. (2005) : Rapport de monitoring Programme Régional de Protection des Végétaux dans l'Océan Indien.
- Mairie de Mbeni (2005) : « Présentation de la commune de Mbeni »
- Ministère des finances et du budget ; Banque centrale des Comores (2006) : Mémoire de politique économique et financière.
- PNUD (2004) : Appui à la mise en œuvre du programme transitoire des Comores.
- PNUD (2005) : Appui à la mise en œuvre du programme transitoire des Comores. Cellule technique de gestion du fonds fiduciaire.
- PNUD (2005) : compte rendu de la réunion du comité de suivi du fonds fiduciaire.
- PNUD (2005) : Programme transitoire des Comores. Etat provisoire de

- l'exécution des composantes II à V. Contribution de l'union européenne au fonds fiduciaire.
- PNUD (Doumbé- Bille ; Medina Ortega, M.) (2005) : Evaluation des besoins des parlements en terme de renforcement des capacités humaines et matérielles et appui juridique à l'approbation des lois organiques.
- PNUD (Doumbé-Billé, S.) (2005) : Rapport sur l'élaboration de la loi-cadre sur la décentralisation territoriale dans l'union des Comores.
- Programme Indicatif Régional Océan Indien 8<sup>e</sup> FED.
- Région de l'Afrique Orientale et Australe et de l'Océan Indien – CE (2002) : Document de stratégie régionale et programme indicatif régional pour la période 2002-2007.
- Report of the Comoros donors conference (2005).
- Réunion de concertation des partenaires au fonds fiduciaire en appui au programme transitoire des Comores (2004).
- Said Oukacha, J. E.-A./ CNEI (2004): Rapport sur la pérennisation des acquis du processus électoral.
- Schepens, M. (2003) : Rapport de Monitoring 00953.01 Développement des cultures vivrières et appui semencier.
- SECA (2001) : Evaluation en fin de parcours du projet Appui aux Programmes Environnementaux dans les Pays de la Commission de l'Océan Indien (PRE/COI).
- UE-RFI Comores (2001) : Rapport annuel 2000 sur la mise en œuvre des conventions de Lomé et d'autres actions de coopération.
- UNDP (2004) : Declaration by the Partners of Comoros.
- Union des Comores – CE (2002) : Stratégie de coopération et programme indicatif pour la période 2002-2007.
- Union des Comores (2004) : Accord e pêche CE/Comores du 28 février 2001 au 27 février 2004. Rapport annuel sur la mise en œuvre des actions prévues à l'article 3 du protocole pour la période allant du 28 février 2002 au 27 février 2003.
- Union des Comores (2004) : Deuxième réunion du comité de suivi de l'accord du 20 décembre 2003 sur les dispositions transitoires aux Comores.
- Union des Comores (2005) : Loi n° 05-/ AU. Portant loi électorale.
- Union des Comores (sans date) : Constitution de l'union des Comores (officiel).
- Union des Comores (sans date) : Tableau récapitulatif des projets et propositions de loi examinés.
- Union des Comores/ Ile autonome de Ngazidja (sans date) : Disposition générales de l'assemblée de l'île autonome de Ngazidja.
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2005) : Compte rendu de la première réunion de haut conseil de coordination et de suivi de la conférence des partenaires au développement (HCCS).
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2005) : Compte rendu de la première réunion de haut conseil de coordination et de suivi de la conférence des partenaires au développement (HCCS).
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2005) : Compte rendu de la première réunion du comité technique permanent (CTP).
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2005) : Compte rendu de la quatrième réunion de haut conseil de coordination et de suivi de la conférence des partenaires au développement (HCCS).
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire

- (2005) : Compte rendu de la première réunion extraordinaire du haut conseil de coordination et de suivi de la conférence des partenaires au développement (HCCS).
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2004) : Plaidoyer du gouvernement comorien pour la tenue d'une table ronde des bailleurs de fonds.
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2005) : Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Plan d'action 2006-2009.
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, de l'énergie et de l'urbanisme (2005) : Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) de l'union des Comores. Document synthèse.
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (2003) : Document de stratégie et de réduction de la pauvreté (DSRP). Synthèse du document intérimaire.
- Union des Comores/ Ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, de l'énergie et de l'urbanisme (2005) : Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Document intérimaire actualisé.
- Union des Comores/DNRH (2004) : Accord de pêche CE/Comores du 28 février 2001 au 27 février 2004. Rapport annuel sur la mise en œuvre des actions prévues à l'article 3 du protocole pour la période allant du 28 février 2002 au 27 février 2003.
- Union des Iles des Comores/ eSoi (2005) : Analyse du fonctionnement de la commune de Mutsamudu.
- Van Roosbroeck, P. ; Frémondrière, D. (sans date) : Evaluation finale du projet DECVAS, Phase II.
- Weiss, P./ CE (1999) : Mission d'appui au processus constitutionnel aux Comores. Document final.
- Weiss, P./ CE/ AidCo/C/3 (2002) : Union des Comores. Projet d'appui au processus électoral.
- West Midlands Enterprise Limited (2002): Evaluation finale du Programme Régional Intégré de Développement des Échanges (PRIDE).

## **Annexe 7 : Etat de la documentation des projets disponible**

L'état de la documentation comporte les documents de programmation, des projets et d'autres documents internes à la CE.

Pays et instrument financier	PARTICIP Document de programmation et identification du projet	Evaluation de niveau national Maurice, Seychelles et Comores											
		Rapport de financement	Contribution de financement	CF	Rapport monitoring	Réponses au RM	Fiches synoptiques	Carte comptable	Faisabilité, préparation	Evaluation mi-parcours	Evaluation finale	Documents divers	Evaluation thématique (étude de cas)
<b>COMORES</b>													
	Rapports annuels	97, 98, 99, 00, 01, 02, 03			<b>Manque: 95, 96, (04 et 05 n'existent pas)</b>								
<b>7ème FED</b>	Document de stratégie												
	Programme indicatif	1											
	Rapport préparation DSP-PIN												
	Revue mi-parcours	M											
	Liste récapitulative des projets	1											
<b>JB</b>	7 COM 6 Programme pluriannuel de microréalisations		1	M					Resume CRIS	1 (?)			
<b>MH</b>	7 COM 7 Route Nationale Mutsamudu-Sima-Pomoni				1				M	M			
<b>MH</b>	7 COM 8 Accès maritime Mohéli				1				M	M	Rapport mensuel (5/2000)		
<b>JB</b>	7 COM 11 Promotion PME								M	M	Eval Ligne Credit	Audit financier+ compt 02	
<b>DN</b>	7 COM 17 Developpement rural intégré Anjouan			M					M	Resume CRIS			
<b>DN</b>	7 COM 20 Appui aux filières de rentes				1				M	1 (9/2000)			
<b>DN</b>	7 COM 21 Dev des cult vivrières et appui semencier (DECVAS)		1				1	1	M		1	Rapport final d'AT (2000)	
<b>MH</b>	7 COM 27 Route Mutsamudu - Sima - Pomoni			M					M	M			
<b>ST</b>	7 COM 37 Unité Technique de Gestion auprès de l'Ordonnateur Nat. FED		1						M		synthèse rapport provisoire		
	7 Com 43 Mission d'appui au processus constitutionnel aux Comores											Rapport de mission	
<b>8ème FED</b>	Document de stratégie		1										
	Programme indicatif		1										
	Rapport préparation DSP-PIN		1		aide-mémoire								
	Revue mi-parcours	<b>Conclusion s et aide-mémoire</b>											
	Liste récapitulative des projets		1										
	Une contribution au country review (version non-officielle)		1										
<b>MH</b>	8 COM 4 Accès maritime Mohéli			M					M	M	Feasibility study 1-4		
<b>ST</b>	8 COM 8 Appui processus électoral Comores (APEC)				1	1			Rapp prov. (4/02), Rapp def. (7/02), Comment.	M		Rapport pérennisation processus électoral	Mission d'appui processus constitutionnel
<b>JB</b>	8 COM 9 PPMR				1		2	2		1	1		
<b>MH</b>	8 COM 12 Gestion des déchets solides				1		3/03, 9/05	1	Fiche projet, synopsis	M	M		
<b>ST</b>	8 COM 18 AT à l'ON				1					M	M		
<b>9ème FED</b>	Document de stratégie		1										
	Programme indicatif		1										
	Rapport préparation DSP-PIN												
	Revue mi-parcours	<b>seulement conclusion</b>											
	Liste récapitulative des projets		1										
	Etat d'engagements 7-9FED		1										
<b>ST</b>	9 COM 03 Appui l'accord sur les dispositions transitoires aux Com	Doc comité de suivi, Doc PNUD, concertation bailleurs	M		1				Fiche projet env. B		<b>M - prévu pour fin 2005</b>	Doc PNUD-Appui Rap Comité suivi disp trans, concertation partenaires	
<b>JB</b>	9 COM 04 Programme d'appui au secteur éducation (PASEC)				1	1						Annexes rapport de démarrage	

Pays à l'instrument financier	PARTICIP Document de programmation et identification du projet	Evaluation de niveau national Maurice, Seychelles et Comores											
		Proposition de financement	Convention de financement	Achèvements CF	Rapport de monitoring	Réponses au RM	Fiches synoptiques	Carte comptable	Faisabilité, préparation	Evaluation mi-parcours	Evaluation finale	Documents divers	Evaluation thématique (étude de cas)
MH	9 COM 06 Réhabilitation d'infrastructures (enveloppe B)	1 + annexes	1		1 (9/05)							Rapp techn détaille	
MH	9 COM 07 Contentieux colas (transport routier)				1 (9/05)								
ST	9 COM 08 Progr de coopération décentralisée	1+ annexes	1		2 (9/05)				Rapport Mission d'appui PRECOD 12-01			Rapport Rehab ParI Iles, Rapp eval besoin cap AN	Rapports PNUD
	Doc divers:												
	Min de Plan: Evolut prog invest pub 99-04	1											
	Min de Plan: Doc Stratégie réduct pauvreté-synthèse doc interim 2003	1											
	Min de Plan: Doc Stratégie de croissance et de réduct pauvreté - octobre 2005	1											
	Min de Plan: Stratégie de croissance et de réduct pauvreté - Plan d'Action 2006-2009 - octobre 2005	1											
	Min de Plan: Plaidoyer table ronde bailleurs 10/05												

PARTICIP		Evaluation de niveau national Maurice, Seychelles et Comores											
Pays et instrument financier	Document de programmation et identification du projet	disposition de financement	contribution de financement	CF	rapport de monitoring	Réponses au RM	Fiches synoptiques	Carte comptable	Faisabilité, préparation	Evaluation mi-parcours	Evaluation finale	Documents divers	Evaluation thématique (étude de cas)
DN	STABEX (7 et 8 COM 1, 2, 3, 5, 6, 10)	1	Cadre d'obligations 96-97, 99		1		1					Rapport Stabex 2004	Audit financière 2004
DN	Protocoles commerciaux	???											
DN?	BEI	???											
???	Lignes budgétaires	Nous n'avons rien comme info!											
	Ligne B7-6430 Programme de renforcement de la société civil de Mohéli											Rapport final (2000)	
Fishery	Agreements and Protocols	Protocol 94-97, 98-01, 01-04, Extension prot.04, 05-10	Agreement 1988, summary										
DN	Reports	01-02, 02-03											
<b>Autres documents</b>													
	2e réunion du Comité de suivi de l'accord du 20 décembre 2003 sur les dispositions transitoires aux Comores. Relevé des conclusions.	1											
	Fonds judiciaire, Tableau récapitulatif des contributions par composante et par donateur avec dates de signature des accords	1											
	PNUD, appui à la mise en oeuvre du Programme Transitoire des Comores	1											
	Document de stratégie et de réduction de la pauvreté, Synthèse du document intérimaire	1											
	Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Plaidoyer du Gouvernement Comorien pour la tenue d'une table ronde des bailleurs de fonds (2004)	1											
	Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Evolution des programmes d'investissement publics 1999-2004 par secteur, par bailleur, par type de financement (prêts, dons, internes) (2004)	1											



## Annexe 8 : Liste des personnes rencontrées

Claudia Wiedey	Délégation de la CE, Ambassadeur, Chef de Délégation
Hans Rhein	Délégation de la CE, Chef de la section économique
Rajesh Parbooteah	Délégation de la CE, Chef de la section économique, assistant
Hubert Granjean	Délégation de la CE, section infrastructure, assistant technique
Zaïd Futloo	Délégation de la CE, section infrastructure, assistant
Sophie Doger de Spéville	Délégation de la CE, Section économique, assistante
Corinne Paya	Délégation de la CE, Section économique, assistante
J. Ignacio de Leiva	Délégation de la CE, Assistant technique régional Pêche
Alain Noiset	Délégation de la CE, Section contrats et finances, attaché financier
Franck Viault	Délégation de la CE, Chef de la section développement rural, Conseiller
Shirley Chinien	Délégation de la CE, section développement rural, assistant
Jobst von Kirchmann	Délégation de la CE, Chef de section contrats et finances, Conseiller
Paolo ROGGERI	AIDCO E6
Daniela CONCINA	DEV C2
Benoist BAZIN	AIDCO E7
Anastase ZACHARAS	AIDCO E7
Gilbert Andrianantoanina	Cellule d'appui COI, assistant technique régional
Ginna Bonne	COI, Chargée de mission
A. Fatouma	Direction Nationale de l'Environnement
Abdallah AHMED SOILILIR	Ingénieur forestier, responsable du reboisement Maison des Epices-STABEX
Abdollah Allaoui	<u>Assemblée Régionale d'Anjouan</u> : Président Adjoint
Aboubacar-Tayffa Hassanali	Coordinateur du Projet CA-ON
Ahmed Abdallah Samb	Président de l'Union des Comores (nouvellement élu)
Ahmed Bacar Abdallah	<u>Commune de Mutsamudu</u> : Maire adjoint
Ahmed Mohamed Allaoui	Président Fondation comorienne des droits de l'Homme (FCDH)
Ali Karani	<u>Commune de Mbeni</u> : Conseiller Architecte
Amina Said	<u>Commune de Mbeni</u> : 2 <sup>ème</sup> adjoint au maire
Assane MOHAMED	Directeur Maison des Epices
Assoumani Oussen	<u>Commune de Mbeni</u> : Maire
Audrey Robson	Chargée de mission aux Comores de la Délégation de la Commission Européenne en République de Maurice
Charif Abdallah	Directeur Général du Plan
Constantin van Paemel	Liaison office PNUD-UE à Bruxelles - Chargé de l'appui logistique et financier aux élections présidentielles
D. Ducret	SECMO, Directeur
Eric PIERARD	Assistant Technique du Projet d'Appui à la Maison des Epices
Fatima MADI MLAHAMOU	Chef d'Antenne de Mgagidja, AMIE
Fatouma Mohamed	Solidarité Femmes Action (présidente)
Fernando Abaga Edjang	PNUD - Représentant Résident Adjoint
Guisseppina Mazza	PNUD - Coordinatrice Résidente
Hairate Cuillerat	IPAC (Initiative pour une alternative citoyenne)
Halima Abdoul Karim	Réseau Femmes et Développement – Antenne d'Anjouan :

Hissami Eddine ZAREACH	Présidente de l'Antenne d'Anjouan Directeur Général de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
Houmadi ABDALLAH	Chef d'Antenne AMIE Anjouan
Houmadi Kaambi	<u>Assemblée Régionale d'Anjouan</u> : Président
Houssen Youssouf	SOS Espoir
Hussam Edine Daoud	Président de la CIEC d'Anjouan (Commission insulaire pour les élections aux Comores)
Ibrahim Abdoullah CHARIF	Directeur SNAC, ancien collaborateur DECVAS
Ismael Saandi	Président Observatoire des élections (Union)
Issa MOUDJMAL MOHAMED	Directeur National CAC Maison des Epices
J.L. Rousselet	AFD, Directeur
Kamal Abdallah	Président de la JCI (Jeune Chambre Internationale Comores)
M.	DGTP, Directeur Général
M. x	Enseignant à l'École de Dzahani (PPMR)
Maanrouf Elarif	Député de la circonscription de Mutsamudu à l'Assemblée de l'Union des Comores – Président de la Commission des Lois
Mama Bilai	Présidente de l'Association des Revendeuses
Mihidhoir Sagaf et Nouryata Bacar	Hamadi Directeur Exécutif National et Responsable Suivi-Evaluation FADC (Fonds d'appui au développement communautaire)
Mme x	Présidente de l'Association des Femmes de Bimbini
Mohamed Abdou Hamadi	<u>Commune de Mbeni</u> : Secrétaire Général
Mohamed BAOMR OUMAR ??	Ancien coordinateur du PAFR
Mohamed Ismael	<u>Commune de Mbeni</u> : Trésorier
Mohamed Maamoum	<u>Commune de Mbeni</u> : 1 <sup>er</sup> adjoint au maire
NGONOU	Coordinateur du projet AMIE
Nourdine Anli	<u>Assemblée Régionale d'Anjouan</u> : Secrétaire Général
Said BACAR	Chef d'Antenne Maison des Epices, Grand Comore
Said Hamada Mdziani	Directeur National PPMR
Said M'Hamadi	CA-ON, Expert en Économie
Saida Ali Said Omar Fatima Sidi	Animatrice PPMR Anjouan
Sitti Djaouharia Said Zania	Consultante dans le cadre de la préparation du Programme de Coopération Décentralisée
Sitti Nouria	FAWECOM, Forum des Educatrices des Comores
Sitti SAID SAINA	Présidente de l'Association Comorienne des Exportateurs des Cultures de Rente (ACECR)
Sitti Shadia Soilihi	Présidente de la FECOSC (Fédération Comorienne des organisations de société civile) et UFCD (Union des femmes comoriennes pour la démocratie)
Yacouti Zaidou	Réseau Femmes et Développement – Antenne d'Anjouan : Conseillère en santé
Youssef ALI MOHAMED	Chef Services Planification, Etudes, Direction Nationales des Ressources Halieutiques
Youssef Imani	Commissariat Général au Plan, Commissaire Général
Youssef MOHAMED ALI	Ancien coordinateur DECVAS